20

20

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES ENFANTS DU CANAL

ASSOCIATION **LES ENFANTS DU CANAL**

COMPOSITION CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Sylvaine Villeneuve présidente
- Malissa Marseille secrétaire
- Claire Dhennezel trésorière

- Florian Bricault, membre
- Marie françoise Chabanne, membre
- Jean Baptiste Legrand, membre
- Bruno Toregrossa, membre
- Judith Vailhé, membre

Direction

Samira El Alaoui

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Rédaction

Pôle veille sociale et insertion : Inès Bedrani, Sabine Dimanche
Pôle hébergement logement : Alexandre Bissig, Florence Dia, Vanessa Lefevre, Damien Cornu
Pôle résorption des bidonvilles : Michaël Jacques, Lisa Grall

Avec le concours des équipes des pôles

Conception et réalisation

Rositsa Kratunkova

RAPPORT MORAL

L'année 2020 fut celle du confinement. A partir de la mi-mars et pour deux mois, nous fumes contraints de rester enfermés chez nous, de nous mettre à l'abri en sortant le moins possible. Les rues de Paris étaient désertes. Mais dans cette solitude absolue, restaient ceux qui, comme toujours, sont les plus fragiles, les moins protégés. Ceux qui ne peuvent pas se mettre à l'abri chez eux puisqu'ils n'ont pas de logement et vivent dans la rue. Alors, d'abord sidérés, nous avons su nous mobiliser pour continuer à être auprès d'eux. Les équipes de maraudes des Enfants du canal ont continué leur mission d'accompagnement. Elles ont même élargi leurs activités en compensant celles des services qui avaient fermé. Les travailleurs sociaux des centres d'hébergement ont poursuivi leurs accompagnements par tous les moyens. Malgré la situation d'enfermement, il a fallu à tous prix maintenir les liens, ne laisser personne à l'abandon, continuer de s'occuper des enfants, des familles, ou encore des personnes déjà confrontées à des problèmes de santé mentale.

Le 22 avril 2020, nous avons perdu notre présidente, Armelle Legrand, qui, depuis le premier jour sur le canal Saint Martin en 2006, s'était engagée dans les Enfants de Don Quichotte, puis aux Enfants du Canal. Armelle tenait ferme sur les valeurs, et en particulier sur le droit au logement pour tous.

Nous continuons résolument sur la voie qu'elle a tracée. En juin, nous avons ouvert le centre de stabilisation du Mesnil, à Stains, où sont accueillies des familles sortant des bidonvilles. Les jeunes de Romcivic ont renforcé leur soutien aux associations qui interviennent dans les bidonvilles. Nous avons poursuivi notre action auprès des invisibles du périphérique. Nous avons rouvert l'accueil de jour du busabri. Nous avons continué de nous appuyer sur les compétences des travailleurs pairs, qui apportent leur expérience de la rue pour mieux accompagner les personnes qui y vivent encore. A Vésale et à Grancey, nous avons continué d'assurer un accompagnement global, dans les deux centres de stabilisation parisiens qui accueillent les personnes avec leur animal domestique. Nous avons restauré les appartements du CHAP, dispositif de logement destiné aux familles vivant jusque-là dans des hôtels. La mission d'Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) a poursuivi son travail auprès des familles reconnues prioritaires DALO, mais elle a également fait profiter les autres services de l'association de ses compétences sur le logement. Cette collaboration inter-services au sein de l'association nous renforce dans notre objectif d'accompagner les personnes pour qu'elles accèdent à un logement. Pour renforcer ses collaborations inter-services et encore mieux partager la culture des Enfants du Canal, nous avons déménagé début 2021 et la majorité des services sont désormais installés dans le même lieu, rue Didot, Paris XIVème.

L'accès au logement, c'est là que nos efforts doivent se concentrer encore plus intensément. Les données statistiques du rapport d'activité 2020 montrent combien il demeure difficile pour les plus pauvres et les plus fragiles d'accéder à ce droit fondamental. Qu'il s'agisse des personnes « DALO historiques » (dont certaines sont reconnues prioritaires depuis 2012 !) maintenues en hébergement, des familles dont les dossiers passent sans fin devant les commissions d'attribution, des jeunes aux faibles ressources, beaucoup reste à faire. Le logement pour tous reste notre combat.

Sylvaine VILLENEUVE

Présidente

* comme en témoignent les belles photos de l'album Paris Lockdown, réalisé par la photographe Chloe Dupré, dont les droits sont reversés à la Fondation Abbé Pierre.

SOMMAIRE

1 Budget et ressources humaines 6

2 Veille sociale - insertion 8

Maraude d'intervention sociale des 8e et 17e arrondissements 9
Mission Accès au logement des habitants du Périphérique (ALHP) 12
Accueil de jour Busabri et maraudes d'intervention sociales 6e-14e 16
Chantier d'insertion - Travailleurs pairs 20

3 Hébergement - logement 24

Centre d'hébergement Vésale 25
Centre d'hébergement Grancey 31
CHAP Accueil Familles - CHU ALTHO 36
Accompagnement vers et dans le logement 43

4 Résorption des bidonvilles 48

Romcivic 49
Mesnil 60

BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES

4 344 139 €
Subvention d'exploitation

10
Services

59.71
ETP

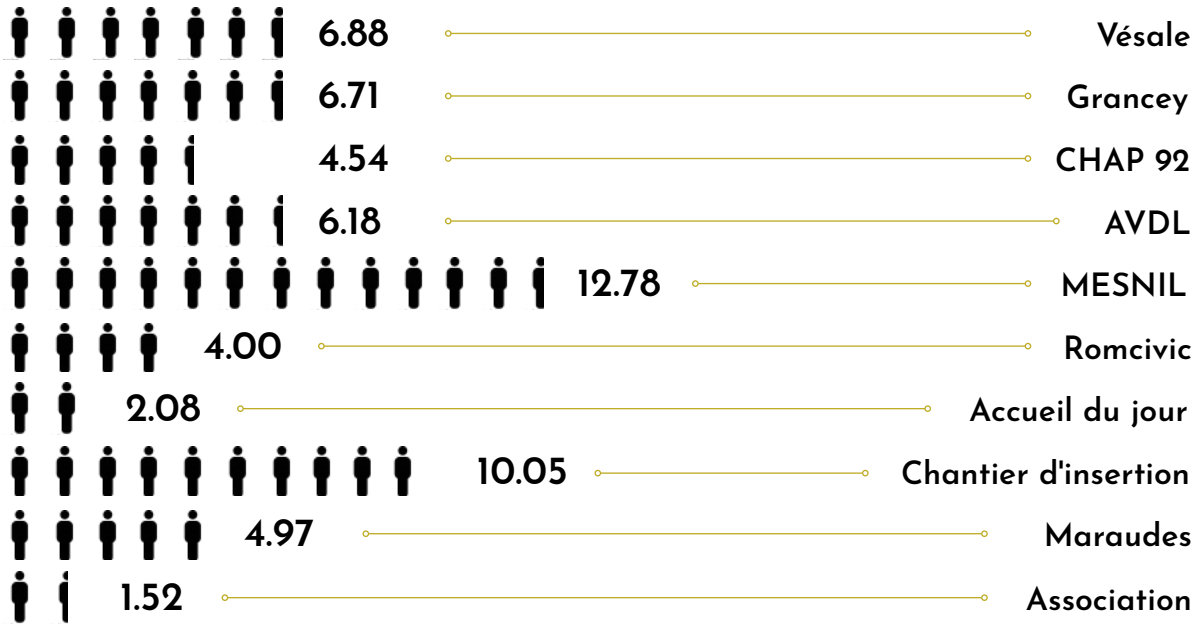

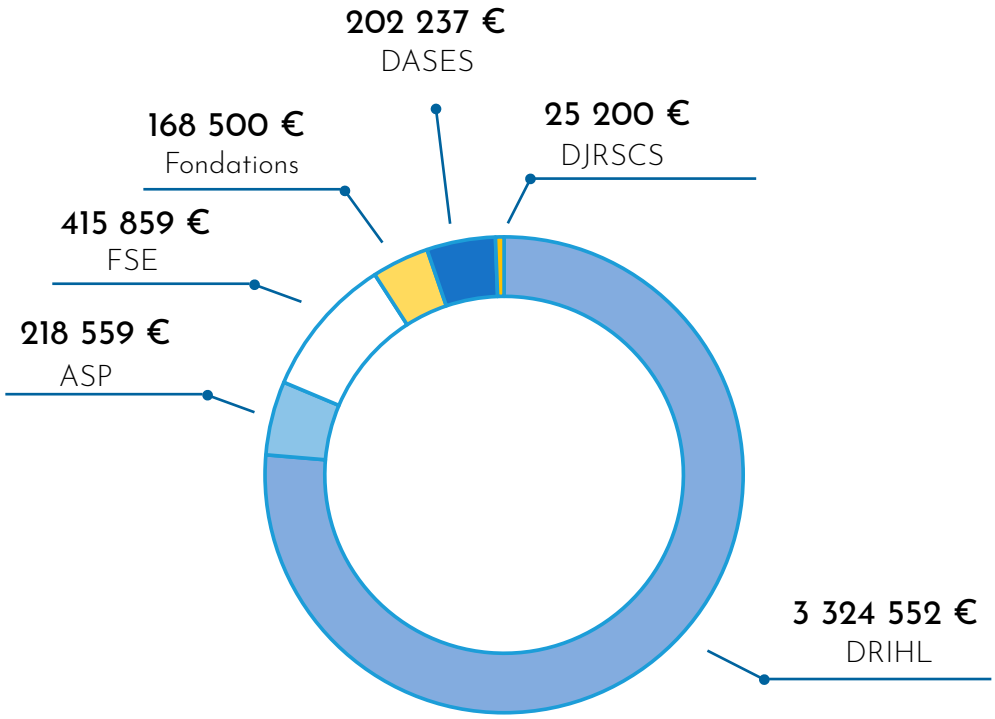
202 237 €
DASES
168 500 €
Fondations
25 200 €
DJRSCS
415 859 €
FSE
218 559 €
ASP
3 324 552 €
DRIHL

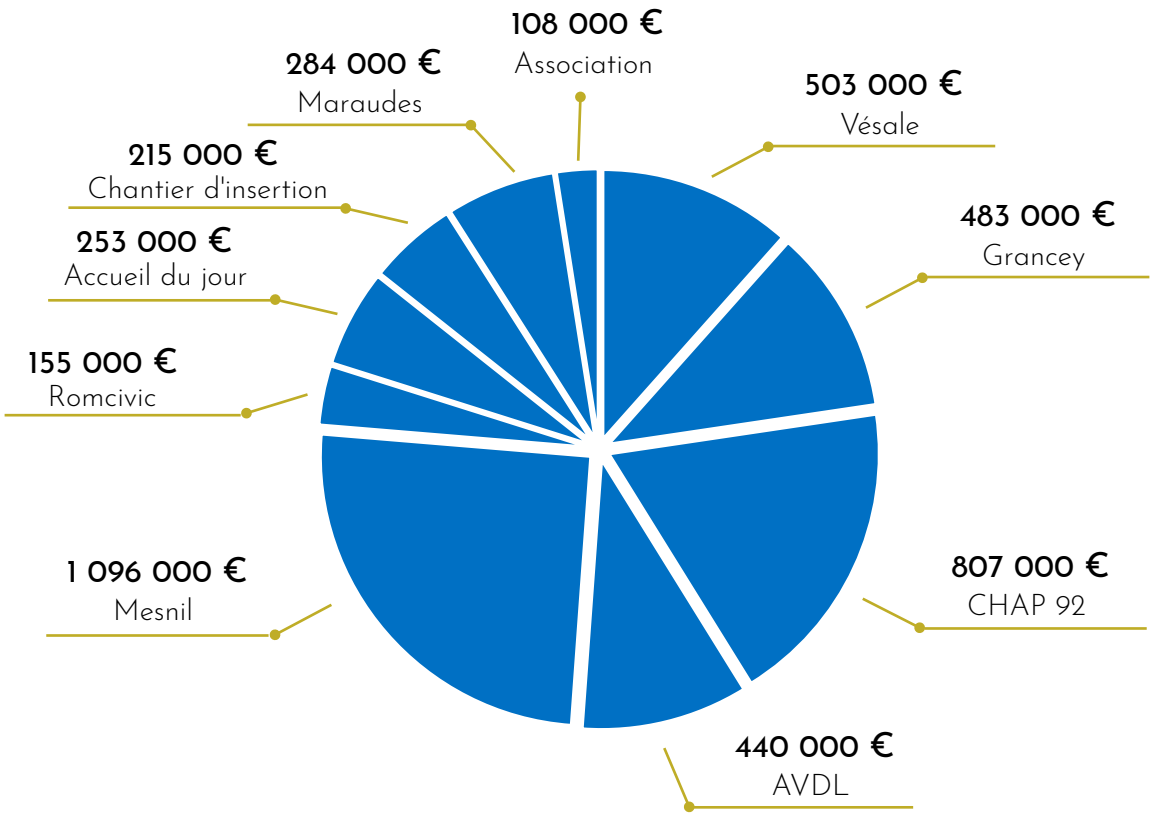
108 000 €
Association
284 000 €
Maraudes
503 000 €
Vésale
215 000 €
Chantier d'insertion
483 000 €
Grancey
253 000 €
Accueil du jour
155 000 €
Romcivic
1 096 000 €
Mesnil
807 000 €
CHAP 92
440 000 €
AVDL

VEILLE SOCIALE - INSERTION

Maraudes d'intervention sociale des 8e et 17e arrondissements

Mission Accès au logement des habitants du Périphérique (ALHP)

Accueil de jour Busabri Maraudes d'Intervention Sociale 6e - 14e

Chantier d'insertion - Travailleurs pairs

MARAUDES D'INTERVENTION SOCIALE DES 8E ET 17E ARRONDISSEMENTS

Une équipe d'intervenants sociaux se rend trois à quatre fois par semaine en maraude pour rencontrer les personnes vivant à la rue. La régularité des rencontres favorise la création d'un lien de confiance. De cette relation, il peut émerger des souhaits : être accompagné, accéder à un accueil de jour, se soigner, quitter la rue, (ré)acquérir ses droits, travailler, avoir un logement.

1. PRINCIPES ET OBJECTIFS

Pour les personnes à la rue ne fréquentant plus les dispositifs sociaux, la présence d'un travailleur social mobile constitue une opportunité d'être rencontré et orienté vers un dispositif adapté ou d'entamer un accompagnement social en vue de quitter la rue.

La confiance et l'information des personnes sur les dispositifs existants permettent de faire émerger le désir de quitter la rue. Le rôle de l'intervenant social est alors de soutenir et d'accompagner la personne en s'appuyant sur le lien créé par l'équipe de volontaires et sur un réseau de partenaires.

La réalisation de maraudes poursuit les objectifs:

- Rencontrer les personnes sur leur lieu de vie afin de créer un lien et instaurer une relation de confiance ;
- Ecouter la personne, évaluer ses besoins et l'orienter vers un dispositif adapté ;
- Accompagner les personnes, y compris physiquement, dans l'accès aux droits, aux soins et aux démarches de la vie quotidienne tout en développant leur autonomie ;
- Proposer un accompagnement social global en application d'un principe de subsidiarité. Ainsi, l'accompagnement est directement réalisé par la maraude s'il n'existe aucune structure mieux adaptée à laquelle la personne adhère.

2. MOYENS

L'équipe est composée de trois travailleurs sociaux, un encadrant technique, cinq travailleurs pairs ainsi que trois volontaires en service civique. Les travailleurs pairs ont pu participer à nouveau au projet de la maraude 8/17 à partir de mai 2020. Cette participation n'était plus effective depuis 2017. L'action s'inscrit dans les 8e et 17e arrondissements. Chaque arrondissement est divisé en secteurs d'intervention : trois pour le 8e et quatre pour le 17e. Chaque secteur est couvert deux à trois fois par semaine, à raison de trois heures environ par maraude, en journée. Afin d'améliorer l'organisation de l'équipe et le suivi des personnes, chaque travailleur social est devenu référent d'un secteur de maraude.

3. ACTIONS ET BILAN

Interventions et missions de l'équipe

Les travailleurs pairs et les volontaires assurent des maraudes quotidiennes, proposent des accompagnements simples aux personnes rencontrées (vestiaires, bain-douche, accueil de jour) et travaillent autour de projets d'animation. Leur mission principale est la création de lien avec la personne en situation de rue. Ils sont supervisés par l'encadrant technique.

Les projets collectifs mis en place en 2020 ont pris la forme de « petit dej de rue » et de maraudes musicales. Tous les accompagnements de groupes ont été mis en suspend à cause du Covid mais des diners au restaurant *le Refettorio* ont pu être organisés.

Les travailleurs sociaux s'appuient sur ce lien pour évaluer la situation des personnes, les informer et les orienter vers des dispositifs d'accès aux soins, à l'hébergement et au logement. Ils proposent un accompagnement social global adapté aux besoins et à la temporalité des personnes.

Dans le cadre de ses interventions, l'équipe a rencontré des difficultés sur trois thématiques :
- L'accès et maintien dans l'hébergement ou le logement
- Le lien social et l'accompagnement global en lien avec la temporalité-
- La santé somatique et mentale.

RÉSULTATS **CHIFFRÉS**

474
maraudes

1992
rencontres

329
accompagnements physiques

35
SIAO réalisés, en cours ou déposés avant la refonte du SIAO

20
personnes ayant accédé à un hébergement

9
personnes ayant une sécurité sociale grâce à l'accompagnement

8
Demandes de logement social en cours

1
DALO en cours

1
personnes ayant accédé à un logement

8
personnes ayant un minima social grâce à l'accompagnement

2
personnes ayant un emploi en DPH et en SIAE

Accès et maintien dans l'hébergement

La majorité des personnes accompagnées et rencontrées ont déjà connu un parcours d'hébergement douloureux : des prises en charge à la nuitée obligeant rapidement un retour à la rue dans des conditions d'insécurité, des collectifs bruyants, des locaux dégradés les ont contraints à y renoncer. Les intervenants sociaux ont donc pour but de leur redonner confiance à l'égard des structures plus adaptés à leurs demandes.

Notre mission d'accompagnement continue après l'hébergement en fonction des besoins de la personne et ce, afin d'éviter un retour à la rue. Cet accompagnement se fait en partenariat avec la structure d'accueil, sur plusieurs semaines voire plusieurs mois selon la personne et les intervenants de la structure.

Le lien social et l'accompagnement global en lien avec la temporalité

Si les maraudes permettent d'entreprendre des démarches liées à diverses problématique, leur premier objectif est d'être vecteur de lien social, enrayant le processus de désocialisation et favorisant la construction de relations de confiance avec l'idée à terme que les personnes puissent se saisir de l'accompagnement et en être acteur. Une partie importante de notre public est constituée de personnes ayant un long parcours de rue, ayant des problématiques multiples et exprimant un non-besoin. La confiance se construit dans la durée et la répétition, jusqu'au jour où une demande émerge.

La santé physique et mentale

Lors de nos maraudes, la question de la santé est omniprésente : Accidents, pathologies préexistantes ou découlant des conditions de vie en rue, les problèmes sont multiples. Nous avons réalisé de nombreux accompagnement vers différentes Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS), parfois vers les urgences, ainsi que vers certains ESI qui disposent d'une permanence médicale et infirmière, avec la possibilité de réaliser une douche de déparasitage. Nous avons également accompagné des personnes dans l'accès à une couverture sociale, ou son rétablissement.

La question de la santé mentale est également très présente : délires, dépression, confusion, anxiété, mises en danger… Les problématiques liées au handicap, mental ou physique, ainsi qu'à l'addiction, sont également récurrentes.

4. PERSPECTIVES DU PROJET

Evolution de l'action ou de son envergure

Fin 2019/début 2020, suite à la réorganisation des maraudes sur l'ensemble de Paris, les Enfants du Canal ont fait la passation du 7e arrondissement à l'association Aurore. Notre service ne maraude plus que sur les 8e et 17e arrondissements, où il est présent avec plus de régularité, et propose un meilleur accompagnement aux personnes du secteur.

Renouvellement convention, nouveaux développements

Des maraudes conjointes avec des avocats du Barreau de Paris Solidarité se sont poursuivies en 2020 afin d'amener le droit aux personnes les plus précaires et en situation d'exclusion.

Dans le cadre du dispositif renforcé hiver, une infirmière (EMEOS) s'est jointe à nos maraudes une demi-journée toutes les deux semaines afin de rencontrer les personnes dans l'objectif d'évoquer leurs problèmes de santé divers et pouvoir les accompagner.

Les maraudes du premier confinement ont été effectuées avec plusieurs bénévoles dans le but d'être davantage présents auprès des personnes de la rue et pouvoir leur proposer un suivi régulier durant cette période de pandémie.

5. PARTENARIAT

Notre équipe intervient de manière régulière avec plusieurs intervenants :
- Le Barreau de Paris : des maraudes avocats permettant de donner des conseils juridiques aux personnes vivant dans la rue ;
- L'Equipe Mobile d'Evaluation et d'Orientation Sociale (EMEOS) du Samu social : une infirmière est présente régulièrement en maraude avec l'équipe pour sensibiliser les personnes à l'accès aux soins mais aussi pour faciliter certaines orientations ;
- Les Equipes Mobiles d'Aide (EMA) nous signalent des personnes rencontrées la nuit en demande d'un accompagnement social et de besoins spécifiques. L'objectif est de rencontrer les personnes afin d'évaluer leur situation et de mettre en place un accompagnement
- L'équipe d'Interface du Samu social soutien les travailleurs sociaux dans l'évaluation des situations des personnes vieillissantes.
- La Brigade d'Assistance pour les Personnes Sans-Abri (BAPSA) : Plusieurs rencontres ont été effectuées et la BAPSA a pu intervenir auprès de quelques personnes (orientation en hébergement et transport de personne)
- Les Robins Des Rues, maraudeurs bénévoles apportent une réelle expertise, de par leur lien important avec les personnes ;
- Les Captifs la Libération : travail partenarial avec l'équipe de Maquéro et mise en relation sur les situations des personnes dans le 8ème aux abords de la gare Saint Lazare. Ponctuellement, nous orientations des personnes accompagnées vers leur ESI (Espace Solidarité Insertion) demandes de domiciliation ;
- L'accueil de jour du Secours catholique des Apennins (17e), qui nous donne accès à un espace de travail fixe sur le 17e ;
- EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) : pour le volet psychique qui intervient en maraude une fois par mois ainsi que sur sollicitation pour des signalements. Une réunion de synthèse tous les un mois et demi permet de prendre le temps d'échanger sur les situations les plus complexes.
- Fin 2020, une rencontre avec l'équipe de Médecin du Monde a permis une présentation de nos missions communes et d'articuler nos maraudes.

Egalement, de façon ponctuelle, nous sommes en lien avec de nombreux partenaires afin de proposer des orientations et des accompagnements les plus adaptés possibles au public rencontré en rue : CHU, mises à l'abri hivernales ou d'insertion, Protection civile, Croix Rouge, SPIP, les Centres Médico-Psychologiques (CMP),… .

Selon certaines problématiques multiples et certaines situations de personnes, notamment ayant un long parcours d'errance, ces partenariats sont essentiels. Nous réalisons régulièrement des synthèses avec de nombreux intervenants pour croiser les regards et les moyens et nous tenons mutuellement informés des évolutions de la situation. Par ailleurs, nous convenons de veilles collectives notamment dans le cadre de situations de dégradation de l'état physique, psychique et moral de personnes de manière alertante ainsi que de personnes victimes d'agressions régulières dans la rue.

Soutiens financiers

La maraude 8-17e est financée conjointement par l'Etat et la Ville de Paris.

MISSION ACCÈS AU LOGEMENT DES HABITANTS DU PÉRIPHÉRIQUE (ALHP)

La mission d'Accès au Logement des Habitants du Périphérique (ALHP) est une maraude pédestre expérimentale, financée par la Fondation Abbé Pierre depuis avril 2015. Le but principal est de permettre l'accès à un logement pérenne, qu'il soit de droit commun et/ou accompagné, à un public vivant sur le boulevard périphérique.

1. CONTEXTE

A l'origine, cette action faisait partie d'une mission plus globale, les « Invisibles ». Elle n'était pas concentrée/centralisée sur le secteur du boulevard périphérique. Elle consistait à aller à la rencontre des ménages (isolés, couples sans enfant, familles) qui vivaient à des endroits et dans des lieux « cachés » du quotidien parisien, pour se mettre davantage en sécurité mais aussi pour s'assurer une certaine tranquillité. L'équipe, composée de deux travailleurs sociaux, a fait le constat de la proportion importante de personnes vivant sur le boulevard périphérique, sur les talus, au niveau des diffuseurs/échangeurs, dans les coursives, tunnels, issues de secours et aux abords. Leur conception de l'habitat représentait un logement dit « classique » : une kitchenette, un coin sanitaire, une pièce à vivre représentant un lieu pour manger, pour se reposer et y dormir ; pour certains, ils avaient même une chambre d'amis.

2. PRINCIPES ET VALEURS

L'accompagnement proposé repose sur plusieurs valeurs et principes fondamentaux :

- La libre adhésion de la personne : chaque personne rencontrée/accompagnée peut décider si elle souhaite être aidée dans ses démarches ou mettre fin à l'accompagnement, au lien en création ;
- L'inconditionnalité : l'équipe intervient dans le cadre d'un échange personnel et/ou d'un accompagnement sur différents types de démarches, quels que soient la nationalité, le genre, les situations de vie antérieures, etc ;
- Le respect de sa dignité, de son intimité, de son intégrité ainsi que la confidentialité de ses informations, réaffirmés dans le cadre de loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, restent des éléments fondamentaux dans l'accompagnement des personnes ;
- Le principe de « l'aller-vers » consiste à aller à la rencontre des personnes, sans forcément induire une demande. Pour le public rencontré sur le boulevard périphérique, cette action est indispensable. En effet, les personnes choisissent ce lieu, assez dangereux, pour y vivre, voire survivre pour certaines, ainsi se mettre à l'écart du « monde extérieur ».
- Le respect de la temporalité : de la rencontre à la mise en place d'actions/activités ainsi que la continuité de celles-ci, il nous semble nécessaire de proposer une certaine patience dans l'intervention auprès du public de la

2020 EN **CHIFFRES**

562
entretiens au bureau

265
accompagnements physiques extérieurs

47
maraudes

Typologie du public accompagné

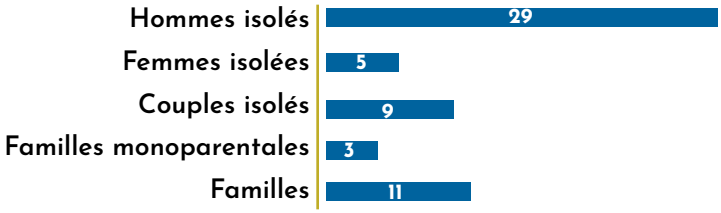

Typologie des ressources

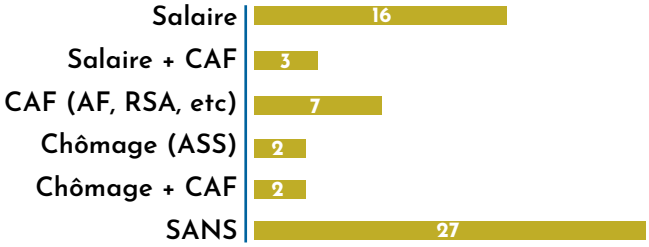

rue et en situation de précarité. Elle peut dépendre de sa confiance à notre égard, de sa réceptivité à l'accompagnement et de son envie de s'impliquer.

Objectifs

Les objectifs principaux de la mission sont :
- Maintenir et approfondir la connaissance du public habitant sur le périphérique et ses abords ;
- Créer une relation de confiance avec les personnes rencontrées ;
- Proposer et accompagner les personnes habitant sur le périphérique sur différents volets de leur situation, avec pour objectif principal, leur permettre d'accéder à un logement pérenne ;
- Ré-orienter les personnes rencontrées dans la régularisation de leurs droits sur le territoire français ainsi que sur les dimensions de l'accès à l'hébergement.

3. FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DES MOYENS

Moyens en personnel

Durant l'année 2020, la crise sanitaire a fragilisé la mission et le recrutement. Une éducatrice spécialisée a été recrutée pour compléter le binôme alors qu'un seul travailleur social, épaulé par une coordinatrice, a assuré pendant six mois l'accompagnement des personnes rencontrées. Pendant le premier confinement,

l'équipe intervenait soit à distance ou en maraudes pour assurer une veille et maintenir une continuité dans les démarches entreprises.

Moyens matériels et fonctionnels

Dans le but d'intervenir en toute sécurité, l'équipe est équipée de lampes torches, de gilets fluorescents de sécurité, de masques anti-pollution ainsi que d'un équipement contre la pluie et de chaussures adaptées à la pratique de la marche, sur un terrain susceptible d'être glissant et boueux.

Par ailleurs, afin de pouvoir intervenir dans le respect des règles sanitaires, l'association a muni l'ensemble des salariés de la mission de gels hydroalcooliques et de masques chirurgicaux jetables et en tissu.

Pour assurer un fonctionnement de manière optimale et pouvoir être au plus près de demandes et besoins de personnes sur le périphérique, l'équipe a adapté quotidiennement les horaires. Ils interviennent à l'extérieur pour des rencontres conviviales autour d'une boisson chaude (hors crise sanitaire), au bureau pour les démarches administratives mais aussi en maraudes sur leurs lieux de vie.

4. ACTIONS ET BILAN

Interventions et missions de l'équipe

L'accompagnement auprès des personnes rencontrées sur le périphérique repose sur différentes étapes, selon leurs demandes, leurs envies et besoins. Ces étapes vont permettre à l'équipe de définir leurs axes d'intervention. Cela demande à ce que les intervenants sociaux puissent s'adapter à chaque personne, en prenant en compte leurs difficultés, leurs obstacles et leurs souhaits.

- La création de lien : c'est la première étape dès la rencontre pour instaurer un climat de confiance avec la personne et si elle le souhaite pouvoir l'aider dans ses démarches.
- L'évaluation au regard du logement : lorsque la relation de confiance avec la personne s'est installée, l'équipe évalue les potentialités, souhaits, demandes et besoins des personnes rencontrées et plus spécifiquement d'un point de vue du logement (connaissance des droits et devoirs du locataire, paiement du loyer, souhait de relogement, etc).

A la suite de cette évaluation, deux axes de travail en découlent :

- La réorientation : les intervenants sociaux réorientent le public rencontré, toujours si la personne le souhaite : selon son envie et la possibilité d'accéder à un logement. Si une personne est en situation irrégulière sur le territoire français, l'équipe pourra alors l'orienter vers des associations spécialisées pour régulariser sa situation.
- L'accompagnement vers le logement : l'objectif est de permettre à la personne accompagnée d'accéder à un logement d'un point de vue administratif mais aussi sur sa représentation de celui-ci.
- La veille sanitaire : l'équipe assure parfois une veille sanitaire pour des personnes dont la situation est définie comme extrêmement précaire, que ce soit au niveau de leur santé et de leurs conditions de vie sur le périphérique.
- L'accompagnement dans le logement : En cas de proposition de logement, les intervenants sociaux

La famille D. est arrivée en France en 2008 et a été rencontré en avril 2015 sur le périphérique. Pendant plusieurs années, le lien avec la famille a été rompu. Une reprise de contact a été effectué en septembre 2018. Par la suite, de nombreuses démarches ont été entreprises avec leur détermination : ouverture de droits à la sécurité sociale avec un numéro définitif puis à la CAF, un emploi pour monsieur, scolarisé des enfants, accompagnement au planning familial, déclaration d'impôts, demande de logement social, PDALPD, DALO. A ce jour, la famille est hébergée depuis maintenant un an dans un hôtel, ce qui leur permet de se stabiliser et d'envisager un avenir dans un logement stable.

accompagnent avant, pendant et après le relogement (recherche de biens mobiliers, mise en place de l'ensemble des ouvertures locatives, etc.).

Détails des accompagnements réalisés

Le public rencontré en maraude est très différent et assez itinérant. Nous rencontrons des personnes de tout âge et de toute nationalité. On estime environ à 2000 personnes présentes sur le périphérique parisien (nombre non exhaustif).

La proportion d'hommes isolés est plus importante, du fait de la plus grande part masculine en situation de rue/errance résidentielle mais aussi lié au lieu assez atypique et éloigné du monde extérieur. Par ailleurs, l'équipe a émis le constat que la proportion de personnes ayant des troubles addictifs était moins représentée que sur le territoire parisien global.

A notre rencontre, il existe plusieurs habitats utilisés par les personnes accompagnées. En raison de leur lieu de vie, la cabane reste l'élément récurrent pour pouvoir vivre dans des conditions plus supportables, du fait notamment de la pollution présente.

Résultats chiffrés

Dans le but de définir la mission entreprise par les intervenants présents, plusieurs actions ont été effectuées.

En 2020, suite à des orientations dans les Dispositifs Premières Heures (DPH), mis en place par la Ville de Paris, ainsi que dans le cadre de la régularisation de leurs droits, les travailleurs sociaux ont pu entreprendre l'ouverture de droits à la sécurité sociale (numéro définitif, couvertures sociales) de 23 personnes. Leurs frais de santé ont pu être pris en charge. Cela a également permis l'ouverture de leurs droits à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), entre autres.

En raison de la difficulté d'accès au logement, la majorité des personnes accompagnées sont contraints de faire des démarches auprès du SIAO pour bénéficier d'une mise à l'abri, d'un hébergement. Tous les ans, à chaque hiver, des personnes nous demandent une solution d'hébergement même temporaire, pour pouvoir assurer un emploi, se concentrer sur la santé ou tout simplement être au chaud pendant cette période. La crise sanitaire a intensifié ces demandes.

Pour l'année 2020, l'équipe a pu proposer une sortie vers un hébergement à 14 ménages dont 3 en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), 1 en Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (RHVS), 1 en Centre d'Hébergement de Stabilisation dans notre centre de Grancey et 9 ménages en hôtels, considérés comme des Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU), mobilisés dans le cadre de la crise COVID actuelle. De plus, une personne avec son animal a pu accéder à un logement de droit commun en signant son contrat de location avec un bailleur social. Un autre ménage a accédé à l'expérimentation de la rue au logement via l'AVDL de notre association : les deux intervenants travaillent en collaboration sur différentes volets de l'accompagnement. Cependant, il reste 33 personnes ayant instruit leur demande de logement social, qui sont toujours dans l'attente.

4. PARTENARIATS

Durant cette année 2020, il n'y a pas eu de nouveau partenariat engagé par l'association au regard du logement. L'orientation sur les logements de droit commun a été effectuée par l'intermédiaire des procédures classiques. Cependant, le partenariat avec la Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (SEDES) a permis l'hébergement pérenne d'une personne accompagnée depuis un an sur le périphérique.

De plus, des actions avec d'autres partenaires se sont poursuivies pendant cette année de crise : nous avons effectué des maraudes avec des bénévoles, un avocat en lien avec le Barreau de Paris et rencontré plusieurs acteurs, notamment l'UASA (Unité d'Assistance pour les Sans-Abri), la BAPSA (Brigade d'Assistance pour les Personnes Sans-Abri), le Samu Social à travers diverses problématiques sur la santé, les personnes âgées en situation de rue, etc. Ces rencontres ont eu pour objectif de renforcer nos relations dans le but d'intervenir de manière plus coordonnée et efficiente les personnes rencontrées sur le périphérique.

5. PERSPECTIVES

Après plusieurs années de fonctionnement de cette mission expérimentale, nous faisons le constat que l'accès au logement direct des habitants du périphérique reste difficile et marginal. De par les situations rencontrées, notamment en cette période de crise sanitaire, la mission a progressivement glissé vers une logique de maraude d'intervention sociale et d'accompagnement dans les démarches administratives (ouverture de droits, soins, santé …). L'association souhaite prendre le temps de partager avec ses partenaires la suite à donner à cette expérimentation et réaffirmer ses orientations d'accès au logement direct selon les principes du « Logement d'Abord ».

ACCUEIL DE JOUR BUSABRI
MARAUDES D'INTERVENTION SOCIALE 6E - 14E

L'accueil de jour a été créé, dans l'objectif de soutenir les personnes à la rue à travers le partage d'un moment convivial, des conseils/orientations et un accompagnement social. Cette mission est soutenue par une action de Maraude d'Intervention Sociale (MIS) sur le 6e et le 14e arrondissement de Paris dans un principe d'aller-vers.

1. CONTEXTE

L'accueil de jour, à l'origine le BusAbri, se démarque par son originalité et son accessibilité. C'est un bus à double étage aménagé qui permet de faire l'interface entre la rue où les personnes vivent et un lieu couvert et atypique. L'intérêt est d'accueillir de façon inconditionnelle, des personnes, même les plus éloignées des institutions dites « classiques ».

Au début du projet, le BusAbri était installé sur le 14ème et le 8e arrondissement sur le même principe, à compter de deux jours par semaine chacun. En raison de contraintes logistiques, l'association a pris la décision de le sectoriser sur le 14e. Grâce aux échanges avec la Mairie du 14ème, nous avons pu trouver un emplacement, en face du 10 boulevard Edgar Quinet, de manière définitive depuis 3 ans.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire et du fait de la promiscuité, le BusAbri n'a pu être rouvert depuis le premier confinement. Suite à cela, l'équipe a pu imaginer une alternative : « le Point Repère » pour continuer à recevoir en extérieur des personnes à l'adresse du BusAbri.

Puis, fin novembre 2020, par l'intermédiaire de la Mairesse du 14e et de son équipe, nous avons délocalisé temporairement l'accueil de jour à La Galerie, située au 55, rue du Montparnasse 75014 Paris.

2. PRINCIPES ET VALEURS

L'équipe du BusAbri met en œuvre les valeurs et principes suivants :
- L'inconditionnalité : toute personne peut se présenter à l'accueil de jour et être accueillie par l'équipe ; y compris si elles sont accompagnées d'animaux de compagnie, à condition qu'ils aient une muselière pour les chiens, afin de protéger l'ensemble des personnes présentes ;
- La convivialité : les salariés proposent une boisson, une collation, des jeux de société et des activités collectives ;
- L'adaptation : pour proposer un accompagnement de qualité, il est important que les intervenants puissent adapter leurs pratiques selon chaque situation et selon la temporalité des personnes ;
- L'accès aux droits communs : dans le principe de l'équité, les salariés s'engagent à proposer une orientation et une aide à l'accès aux droits sociaux.
- L'accueil dans le respect et la dignité des personnes : ce principe est primordial pour assurer un accueil chaleureux, humain afin de ne pas réduire la personne à sa situation de rue.

Objectifs

Les missions d'accueil de jour et de maraudes ont pour objectifs de :
- Connaître les secteurs du maraudes (6 et 14èmes), les personnes y vivant et les acteurs présents sur ces territoires, à travers des maraudes exploratoires et des rencontres partenariales ;
- Créer un lien et une relation de confiance avec les personnes rencontrées en maraude mais aussi accueillies au sein de l'accueil ;
- Proposer un accueil convivial et personnalisé sur lequel les maraudes peuvent s'appuyer ;
- Favoriser l'émergence des projets individuels et d'ateliers collectifs, notamment liés à la culture avec les personnes accueillies et rencontrées en maraude
- Ecouter et évaluer leurs besoins pour transmettre

l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes sur leurs droits et les dispositifs existants (accompagnements physiques compris).

Dans le cadre de la MIS et de l'accueil de jour, les travailleurs proposent un accompagnement social personnalisé aux personnes et aux couples isolés. Pour les familles et jeunes mineurs isolés ou non accompagnés, nous nous mettons en lien avec d'autres acteurs spécialisés qui interviennent sur le territoire parisien.

3. FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DES MOYENS

Moyens en personnel

En 2020, l'équipe de l'accueil de jour et de la maraude était composé de deux travailleurs sociaux, neuf travailleurs pairs (salariés en insertion), deux volontaires en service civique et une encadrante technique. Cette équipe est encadrée par une coordinatrice.

Suite au départ du travailleur social de maraude en août 2020, l'équipe a dû maintenir les maraudes et le lien avec les personnes, dans l'attente d'un(e) remplaçant(e).

Moyens matériels et fonctionnels

Etant donné que les maraudes s'effectuent à pied, l'association a muni l'équipe de chaussures, de k-way, de sacs-à-dos ainsi que des gants et bonnets.

D'un point de vue organisationnel, les travailleurs pairs et volontaires en service civique sont supervisés par l'encadrante technique.

Des points quotidiens ainsi que des réunions hebdomadaires sur les situations et sur les projets ont été mis en place dans l'intérêt de mieux coordonner nos actions.

Par ailleurs, pour faciliter les maraudes, chaque secteur a été sous divisé :
- Le 14e arrondissement en 4 secteurs ;
- Le 6e arrondissement en 3 secteurs.

4. ACTIONS ET BILAN

Interventions et missions de l'équipe

Missions des travailleurs pairs et des volontaires en service civique

L'accueil des personnes à la rue est assuré par les travailleurs pairs et les volontaires.

Leur lieu d'intervention principal est le 14e et 6e arrondissement, à travers leurs missions à l'accueil de jour et la MIS.
Leurs missions consistent à :

- Proposer un accueil aux personnes de la rue ;
- Mettre en place des actions collectives avec et auprès de ces personnes ;
- Accompagner physiquement des personnes dans leur projet d'insertion : domiciliations, cartes restaurants, bons de vestiaires, etc.

Ils peuvent être appuyés et soutenus par les deux travailleurs sociaux.

Missions des travailleurs sociaux

Les deux travailleurs sociaux ont pour mission d'accompagner les personnes à la rue venant à l'accueil de jour ou rencontrées en maraude. Ils peuvent réaliser des entretiens au bureau et des accompagnements physiques notamment pour des démarches administratives.

Détails des accompagnements réalisés

4. PARTENARIATS

En 2020, de nombreux partenariats ont été mis en place pour renforcer l'accompagnement des personnes :
- Le Barreau de Paris : des maraudes avocats permettant de donner des conseils juridiques aux personnes vivant dans la rue ;
- L'Equipe Mobile d'Evaluation et d'Orientation

RÉSULTATS **CHIFFRÉS**

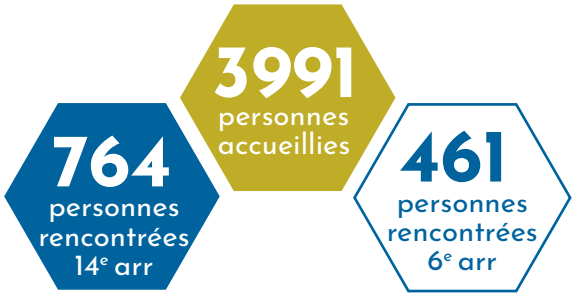

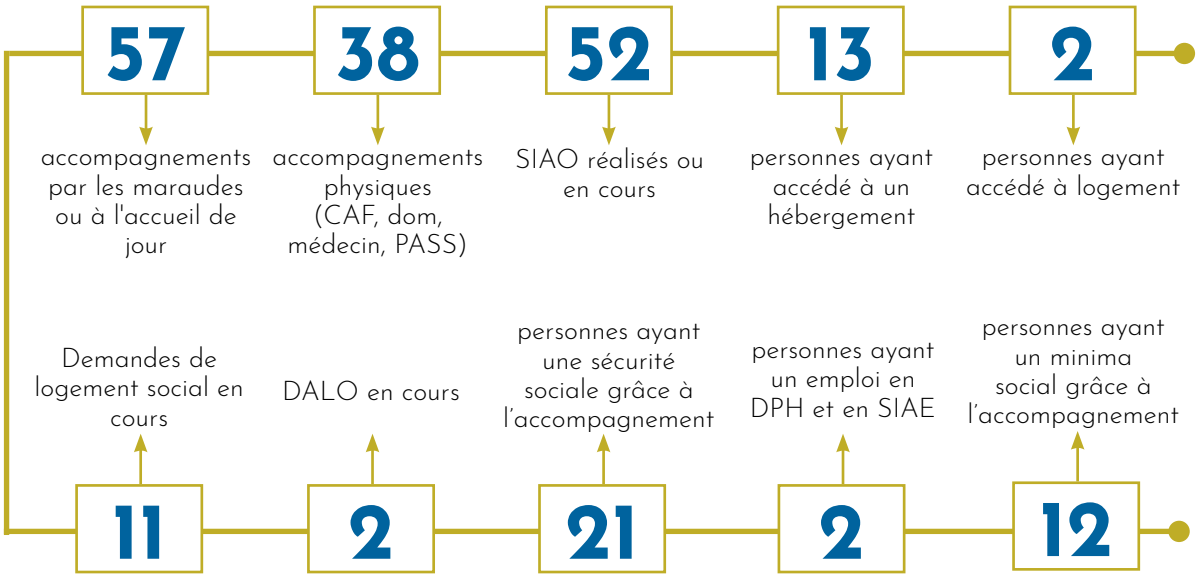

Sociale (EMEOS) du Samu social : une infirmière est présente régulièrement en maraude avec l'équipe pour sensibiliser les personnes à l'accès aux soins mais aussi pour faciliter certaines orientations ;

- Le SMES (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité – Santé Mentale Exclusion Sociale) : nous sommes en lien avec les infirmiers pour certaines personnes accueillies. Par ailleurs, l'équipe du SMES nous a proposé une formation sur la psychiatrie pour nous permettre d'avoir une meilleure connaissance de la santé mentale ;
- Les Equipes Mobiles d'Aide nous signalent des personnes rencontrées la nuit en demande d'un accompagnement social et de besoins spécifiques. L'objectif est de rencontrer les personnes afin d'évaluer leur situation et de mettre en place un accompagnement;
- L'équipe d'Interface du Samu social soutien les travailleurs sociaux dans l'évaluation des situations des personnes vieillissantes.
- L'Equipe Mobile Interdisciplinaire Sud (EMI - Charonne-Oppelia) : durant le premier confinement les intervenants sociaux ont participé aux maraudes des enfants du canal.

- La Brigade d'Assistance pour les Personnes Sans-Abri (BAPSA) : Plusieurs rencontres ont été effectuées et la BAPSA a pu intervenir auprès de quelques personnes (orientation en hébergement et transport de personne)
- Les partenaires du secteur du 6e et 14e arrondissement : l'ESI René Coty, Montparnasse rencontre, les paroisses, les bagageries, les missions locales,
- Fin 2020, une rencontre avec l'équipe de Médecin du Monde a permis une présentation de nos missions communes et d'articuler nos maraudes.

Soutiens financiers

L'action du BusAbri dans le 14e arrondissement et celle de la MIS est financée conjointement par l'Etat et la Ville de Paris.

5. PERSPECTIVES

Début 2020, le 6e arrondissement nous a été attribué en remplacement du 7e arrondissement. Des transmissions nous ont été faites, mais notre intervention a été impactée par la crise sanitaire.

L'année prochaine, l'équipe aura pour objectif de mettre en place une maraude de soirée mensuelle afin d'aller à la rencontre d'un public qui se déplace en journée.

Renouvellement convention, nouveaux développements

- Un projet de partenariat est en cours de finalisation avec la domiciliation administrative de la Ville de Paris : Paris Adresses, situé dans le 17e arrondissement.
- Un projet de permanence avocats à l'accueil de jour est en cours de signature pour permettre aux personnes accueillies de rencontres des professionnels gratuitement sur leurs droits juridiques
- Par ailleurs, l'année prochaine, de nombreuses rencontres sont prévues avec des partenaires pour améliorer les accompagnements proposés : l'Unité d'Assistance pour les Sans-Abri (UASA), des structures de maraudes et d'accueil de jour sur le territoire, des CSAPA, Bagageries, etc.

ACI TRAVAILLEURS PAIRS

Le chantier d'insertion « travailleurs pairs » s'adresse à des personnes ayant vécu une situation de grande précarité liée à une expérience de vie à la rue. La durée du chantier d'insertion, de 6 à 12 mois, permet une remobilisation des personnes grâce au partage de cette expérience de vie auprès de personnes connaissant aujourd'hui cette même situation.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les travailleurs pairs apportent leur regard et leur expertise aux travailleurs sociaux, institutions et personnes accompagnées. Parallèlement, au sein d'une mission valorisante, les travailleurs pairs reprennent confiance en eux et élaborent un projet d'insertion stable. L'utilisation de l'expérience de vie a donc pour but d'inverser le stigmate vécu au préalable par les travailleurs pairs.

Objectif général : participer à la remobilisation et la poursuite de l'insertion socio-professionnelle de personnes ayant connu une expérience de vie à la rue

Objectifs spécifiques :
- Accompagner et former les salariés dans leur parcours d'insertion professionnelle
- Participer à l'accompagnement social des personnes vulnérables vivant à la rue
- Faire évoluer les pratiques du travail social et des institutions à travers un croisement des savoirs (expérientiel et professionnel).

2. MOYENS

L'équipe permanente est composée de quatre salariés : deux encadrants techniques, une conseillère en insertion professionnelle et une responsable. Cette équipe s'est stabilisée en début d'année 2020.
L'ACI peut accueillir jusqu'à 15 travailleurs pairs simultanément. En 2020, 17 salariés en insertion ont pu être employés au sein de notre ACI. Ce qui correspond à un peu mois de 10 personnes en moyenne chaque mois.

3. ACTIONS ET BILAN

Recrutements et freins à l'emploi

Lors des recrutements, nous rencontrons des personnes en difficultés pour accéder à un emploi stable ; certaines n'ont jamais occupé d'emploi salarié.

Missions et secteurs d'intervention

Les missions proposées aux travailleurs pairs en 2020 ont été réalisées sur l'accueil de jour, les maraudes du 6e/14e, et les maraudes 8e/17e arrondissement. Cette dernière mission a été déployée à partir du mois de mai 2020 et n'était plus effective depuis 2017.

Sous la responsabilité des encadrants techniques, les travailleurs pairs ont réalisé les actions suivantes au sein du pôle de la veille sociale :
- Aller à la rencontre des personnes dans la rue en réalisant des maraudes de lien social. L'écoute des désirs des personnes et la création du lien de confiance permettent des orientations vers des travailleur sociaux et/ou des accueils de jour.
- Accueillir les personnes au Busabri puis à l'accueil de jour La Galerie de façon conviviale et individualisée. Être à l'écoute des personnes, les informer et les orienter en fonction de leurs demandes (cartes restaurant, vestiaires, douches, buanderie, etc.). De façon ponctuelle, assurer des traductions pour faciliter le travail social.
- Participer aux missions d'animation de l'accueil de jour: ateliers cuisine, peinture, musique, jeux, etc. Ainsi qu'en maraude : « petit dej de rue », maraudes musicales. L'accompagnement de groupes a été mis en suspend à cause du Covid mais des diners au Refettorio ont pu

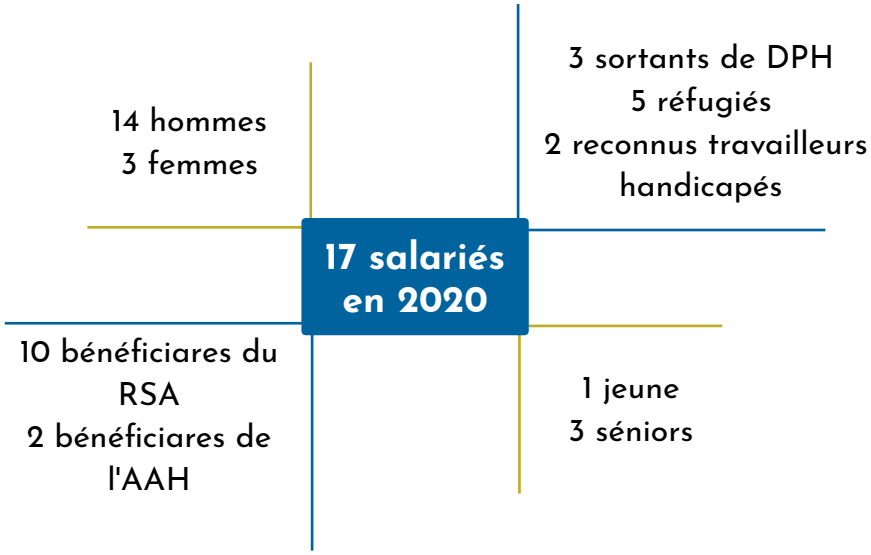

être organisés.
- Accompagner physiquement les personnes en lien avec le travailleur social lors de démarches administratives diverses et de RDV médico-sociaux (Domiciliations, CAF, Trésor Public, CPAM, hôpitaux, accueils de jours, etc.). Ponctuellement, les travailleurs pairs peuvent rendre visite à des personnes hospitalisées ou hébergées afin de maintenir un lien social.
- Organiser l'espace d'accueil de l'accueil de jour : préparer les différents espaces, nettoyer le lieu, gérer les stocks et l'approvisionnement.

En 2020, les maraudes et l'accueil de jour ont poursuivi le travail d'appropriation des outils informatiques : pour l'accueil et l'orientation des personnes, les comptes rendus de réunion et les retours de maraude.

Encadrement technique

L'encadrement technique est assuré par deux professionnels du travail social (profil éducateur spécialisé). Leur présence vise à soutenir et à encadrer les salariés dans leurs missions au quotidien. Les moyens d'action sont nombreux : formations à la prise de poste et tout au long de l'année, organisation du travail, démarche éducative d'écoute, conseils, développement de compétences et de connaissances, soutien et évaluation des difficultés, valorisation des savoirs faire et être, préparation des réunions hebdomadaires, bilan de compétences etc.

Il s'agit d'un travail en étroite collaboration avec la conseillère en insertion professionnelle et la responsable afin de permettre une levée des freins à l'employabilité des salariés en insertion.

Formations

Formations internes

Les formations sont assurées par les salariés permanents: encadrants techniques et CIP. Ponctuellement des partenaires extérieurs peuvent aussi intervenir. Les thématiques principales sont les suivantes :
- Travail pair : origine et analyse de cette pratique en France et à l'étranger
- Travail social et déontologie : positionnement professionnel, posture ; connaissance des publics ; transmissions écrites et orales, outils de communication,
- Accès à l'emploi : atelier CV, atelier estime de soi, simulations d'entretien de recrutement, etc.
- Fonctionnement des administrations, système électoral, citoyenneté, démocratie, droits de l'Homme, droits des minorités, accès aux droits (emploi, santé, famille, logement, droit des étrangers, etc.)
- Hébergement et logement : dispositifs, acteurs et fonctionnement
- Séminaire de présentation des dispositifs de veille sociale (Samu Social de Paris)
- Histoire, géographie, sciences humaines : psychiatrie, sociologie, addictologies, psychologie

Formations externes

L'organisation des formations externes est réalisée avec le soutien du FLES de Paris qui accompagne le chantier d'insertion tout au long des actions.
En 2020, le FLES de Paris a été le principal financeur

FORMATIONS **EN 2020**

Thématique	Salariés formés	Heures par salarié	Prestataire
Médiation et gestion des conflits	**11**	**18**	Adage
HOBO	**4**	**7**	OFPS
Diagnostics linguistiques	**9**	**2**	Paroles voyageueses
Français	**6**	**66**	GRETA
CACES et français FOS/CACES	**1**	**56**	Forget formation
Français FOS/ Accueil	**3**	**96**	GRETA
DELF	**1**	**2**	Prosodia
Informatique	**2**	**14**	GRETA
PSC1	**10**	**7**	UDPS 75
SST	**1**	**14**	UDPS 75

de ces formations.

Accompagnement socio-professionnel

Accompagnement professionnel

L'accompagnement individuel professionnel se décline en phase de diagnostic et de bilan de compétences puis en construction d'un projet professionnel (emploi, formation et/ou accès aux droits et aux soins).

Cet accompagnement individualisé est mis en place de façon régulière (1h/semaine) avec les salariés afin d'identifier leurs difficultés et leurs potentialités. 17 salariés ont pu bénéficier en 2020 d'un accompagnement : entretiens individuels, conseils sur les techniques de recherche d'emploi (utilisation du site de pôle emploi, moteurs de recherches, étude du bassin d'emploi ...etc.) et soutien à la recherche d'un projet professionnel.

En 2020, 373 rendez-vous ont été réalisés avec les salariés en insertion (à distance, par téléphone, durant le premier confinement). Ces entretiens ont permis de définir les projets professionnels des salariés et de rédiger des CV et lettres de motivation. Les projets des salariés sont dans les secteurs suivants : social, animation, petite enfance, bâtiment, espaces verts, sécurité, animalerie, gardiennage, logistique, etc.

La CIP a organisé 15 sorties/rencontres en 2020 à travers des rencontres partenaires, salons emploi, visites de SIAE, prospections entreprises. Ces rendez-vous se font au maximum en présence d'un salarié en insertion. Enfin, 11 candidatures de stage (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) ont été envoyées et ont donné lieu à 5 entretiens. Mais seules deux structures ont donné suite.

Voici les deux périodes de PMSMP réalisées :
- PMSPM n°1 : 28 heures au sein d'une école en tant qu'animateur stagiaire
- PMSPM n°2 : 35 heures au sein d'une association en tant qu'accueillant stagiaire

Accompagnement social

L'accompagnement social est réalisé par le travailleur social référent du salarié. Un travail de mise en lien est réalisé durant l'année pour permettre une complémentarité des actions engagées.

Si nécessaire, des rencontres peuvent être organisées avec le salarié et le travailleur social accompagnant. En 2020, huit rencontres avec le travailleur social, la

CIP et le salarié ont permis d'évaluer et d'accompagner au mieux les difficultés sociales et sanitaires des travailleurs pairs.

Sorties vers l'emploi

Six salariés recrutés en 2019, ont quitté le chantier en 2020.
- 20 candidatures ont été envoyées pour trouver un emploi en insertion ou pérenne
- Cela a donné lieu à 7 entretiens de recrutement
- 4 sorties vers l'emploi ont été réalisées.

Fonctionnement et évaluation

Le chantier d'insertion est évalué deux fois par an lors d'un comité de pilotage et dialogue de gestion réunissant l'ensemble des partenaires financiers et prescripteurs. Un comité de suivi qui a eu lieu en visio conférence le 24/11/2020 avec Pole Emploi et les travailleurs sociaux/CIP des salariés en insertion.

Entreprise	Contrat	Heures hebdo
Artémisa	CDDI 1 an	26h/sem
Les enfants du canal	CDD + 6 mois	Tems plein
Clair et net	CDDI 4 mois	20h/sem
EJ CLIM Génie Climatique	CDI	Temps plein

Perspectives

Accueil d'une stagiaire CIP
Visite de sites (SIAE, entreprises)
Développement de partenariat entreprise = prospection
Poursuite de l'évaluation des compétences des salariés
Refonte des outils (plaquette du projet) et du projet de service
Développement du programme de formation en fonction des besoins des salariés

Partenariats et soutiens financiers

Pole Emploi équipe IAE
DIRECCTE UT 75 et Mairie de Paris
OPCO Santé et FLES

HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Centre d'hébergement Vésale

Centre d'hébergement Grancey

CHAP Accueil Familles - CHU ALTHO

Accompagnement vers et dans le logement

CENTRE D'HÉBERGEMENT VÉSALE

Le centre d'hébergement de stabilisation « Vésale » assure un accueil de femmes, d'hommes majeurs et de couples en proposant un hébergement et un accompagnement social global. Le CHS accueille également des personnes avec un animal de compagnie.

1. CONTEXTE

Le CHS Vésale est financé par la DRIHL dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Le dispositif a une capacité d'accueil de 39 places, dont 28 places en hébergement collectif et 11 places en appartements diffus à Paris.

La durée de séjour n'est pas limitée dans le temps pour permettre d'une part une temporalité nécessaire à une possible reconstruction et d'autre part de faire progressivement émerger un projet en direction des dispositifs de droit commun avec une recherche à terme, de logement adapté.

L'exercice 2020 est marqué par la crise sanitaire du COVID-19 qui, sans avoir atteint cliniquement les hébergé(e)s accueillis, a durablement freiné les dynamiques d'insertions sociales tout en impactant le développement des actions et des projets collectifs.

Tout au long des différentes périodes de la crise sanitaire (confinement, allégement des mesures), l'ensemble des personnes habitant et œuvrant dans/pour le dispositif ont fait face, ensemble, à cette séquence extraordinaire pour ne pas perdre le lien social.

Saluons l'entraide et la bienveillance de chacun envers son voisin(e), son co-hébergé(e), qui a permis de rester attentif aux besoins de chacun tout en sécurisant le collectif.

Le CHS Vésale a souhaité, dès le départ et au plus fort de la crise sanitaire, conserver le maintien total de son activité en renforçant entre autre les admissions (5 pendant la période du 1er confinement), les distributions de colis alimentaires auprès des plus vulnérables et surtout en conservant le lien social auprès de tous (diffus et collectif).

Enfin, l'exercice écoulé expose une des réalités du public accueilli au CHS Vésale, celle d'une santé toujours plus fragilisée par de longue période de précarité. L'année 2020 met effectivement en lumière une nette dégradation de l'état de santé de plusieurs personnes accueillies. Ces situations reflètent par ailleurs la fragilité du public en situation d'exclusion ou de grande précarité présentant des pathologies multiples (addictions, pathologies somatiques et psychique) et des séquelles de parcours de rue.

2. MOYENS

L'équipe du CHS Vésale est présente 24h/24h, 365j/an. L'année 2020 voit la création d'un poste à mi-temps d'agent d'accueil de médiation sociale ainsi que la mise en place de la première promotion de Volontaires Service Civique.

Elle se compose de la manière suivante :
- 3 ETP : Agents d'accueil
- 2 ETP : Travailleurs sociaux
- 0.5 ETP : Agent de médiation
- 0.5 ETP : Agent logistique
- 1 ETP : Coordinateur
- 2 Volontaires service civique – mission de 6 mois

Le CHS Vésale propose différents types d'hébergements permettant d'adapter les modalités d'hébergement aux problématiques et besoins des personnes accueillies. Les 39 places sont réparties de la manière suivante :
- 22 places en chambres individuelles - hébergement collectif.
- 6 places couples en chambres doubles - hébergement collectif.
- 8 places chambres individuelles : 3 appartements - hébergement diffus.

• 2 places couples en chambres doubes : 1 appartement – hébergement diffus.
• 1 place individuelle en studio : hébergement diffus.

Au cours de l'année 2020 et avec l'appui du service logistique de l'association, l'accent a été mis sur la réhabilitation de l'ensemble des prestations hébergements diffus.

3. ACTIONS ET BILAN

Sur l'ensemble de l'année 2020, 44 personnes ainsi que 11 chiens de compagnie ont été accueillies au CHS Vésale.

La moyenne d'âge est de 50 ans au CHS Vésale ; elle confirme un vieillissement de la population accueillie en hébergement d'urgence et d'insertion.

On relève que la majeure partie des personnes ont entre 50 et 70 ans, ce qui représente 50 % des accueillies, soit 22 personnes en 2020. Cette moyenne reste élevée et suppose un accompagnement socioéducatif centré sur l'accès aux soins, la recherche de confort au quotidien et une recherche de solution de logement adapté à l'âge et aux problématiques éventuelles des personnes.

Néanmoins, on constate une baisse de la moyenne d'âge dû à l'admission de personnes plus jeunes au cours de l'année. Egalement, l'exercice 2020 a permis d'affirmer la mixité, avec un ratio de 12 femmes pour 32 hommes (8 femmes en 2019) et ce, essentiellement sur le collectif.

La durée moyenne de prise en charge au CHS Vésale est de 4 ans en 2020. Cette donnée est à mettre en perspective avec les 11 personnes accueillies au cours de l'année. On constate entre autre que 31 % des accueillies ont une prise en charge au CHS de plus de 5 ans, soit 1/3 de la fille active (14 personnes).

Les ressources expriment clairement les situations de précarité des personnes. Pour beaucoup, ces faibles ressources limitent les perspectives d'insertion, d'accès aux droits, aux soins et au logement.

L'année 2020 voit une forte augmentation de l'accueil de personnes sans ressource. Au nombre de 4 personnes en 2019, le CHS Vésale accueille fin 2020 10 personnes en absence de ressource, soit 23 % des accueillies.

En 2020, la moitié des personnes sont bénéficiaires du RSA et 14 % perçoivent la retraite (soit 6 personnes) dont 4 personnes percevant l'ASPA.

Pour la majorité, le cursus scolaire est globalement peu élevé et les freins à l'insertion professionnelle restent nombreux. Toutefois, la tendance est légèrement à la hausse sur le plan de l'insertion professionnelle et de l'accès à la formation : 3 personnes ont pu suivre une formation et 4 personnes ont à terme retrouvé un emploi (IAE, création d'entreprise, concours de la fonction publique), soit 7 personnes accédant à un emploi ou à une formation, soit 16% des accueillis.

Marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 dévoile 3 constats majeurs qui reflètent tant la fragilité du public accueillie que la démarche de renforcement de l'intervention sociale engagée à partir de 2019.

Admissions, fluidité du service et consolidation de l'intervention sociale.

Le CHS Vésale a réaffirmé le positionnement du volet « hébergement diffus » comme une possible étape passerelle pour les personnes accueillies. L'exercice 2020 a permis d'engager un effort certain, même en situation de crise sanitaire, pour permettre une rénovation du parc hébergement diffus et l'accueil du public dans les meilleures conditions souhaitées.

Ce volet représente une solution intermédiaire supplémentaire vers l'autonomie, avec la possibilité de revenir sur le collectif en cas de difficultés. En effet, le logement individuel autonome, et parfois le diffus, ne sont pas des solutions adaptées à tous. En ce sens, les travailleurs sociaux travaillent sur un diagnostic précis pour chaque hébergé, afin de proposer une orientation appropriée. La principale difficulté reste les longs délais pour obtenir de nouvelles propositions de logement. Certaines personnes restent dans l'attente durant plusieurs années alors qu'elles sont prêtes au relogement, ce qui peut générer de l'incompréhension, voire une forme de découragement.

En 2020, la réintégration de personne en hébergement collectif et l'effort de rénovation ont permis l'accueil de 11 personnes (dont 5 femmes, dont 2 couples), soit 25 % de la capacité d'accueil ainsi que l'orientation de 4 personnes de l'hébergement collectif vers hébergement en appartement diffus.

Au court de l'année 2020, 8 personnes ont quitté le dispositif, dont 2 relogements dans le parc social (Pension de Famille et logement social), 2 réorientations hébergement. Egalement, 1 personne a quitté volontairement le dispositif, 1 est restée en hospitalisation longue durée. Cependant, 1 fin de prise en charge est à dénombrer ainsi qu'1 personne décédée en milieu hospitalier en septembre 2020.

Les travailleurs sociaux du CHS Vésale accompagnent les hébergés dans leurs démarches au quotidien :

NOS CHIFFRES **EN 2020**

39
PLACES

44
PERSONNES

12
FEMMES

32
HOMMES

50 ans
âge moyen

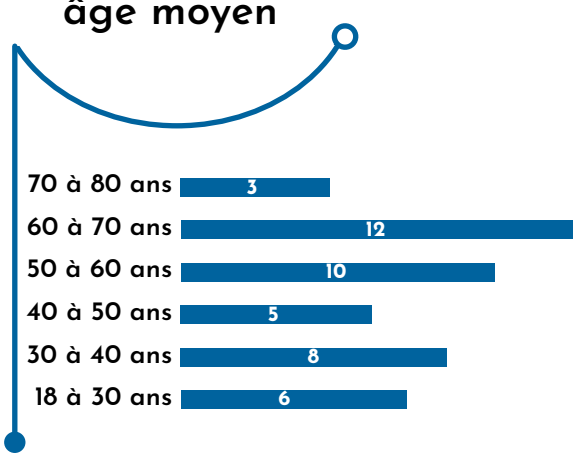

4 ans
durée moyenne

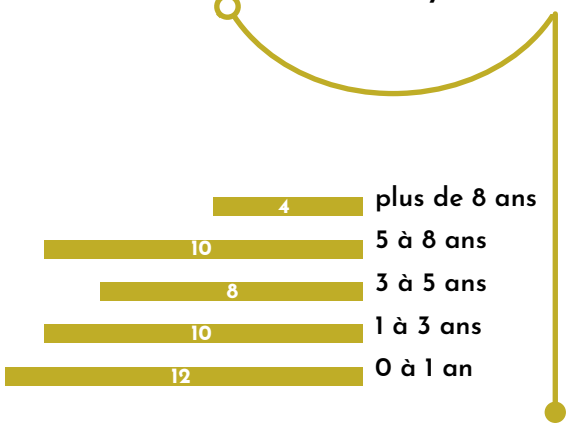

RESSOURCES DES RÉSIDENTS

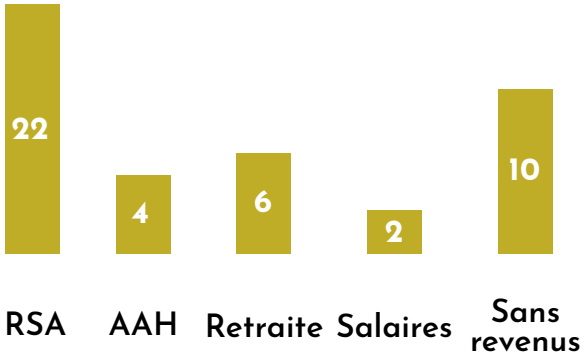

ouverture ou maintien des droits, prise de rendez-vous, aide pour remplir des documents, suivi… Les démarches ne sont pas effectuées par le travailleur social seul, mais toujours avec l'hébergé, dans la volonté de faire avec la personne.
Une des premières étapes de l'accompagnement passe par le déblocage des ressources, qui nécessite parfois une médiation avec les institutions. Les travailleurs sociaux sont amenés à effectuer une veille informationnelle et ont pu effectuer des formations qui leur permettent d'actualiser leurs connaissances et mobiliser de nouveaux dispositifs. Un soutien dans la recherche d'emploi est également apporté aux hébergés: il se traduit par un accompagnement et un suivi des démarches Pôle Emploi, une aide à la recherche de formations etc. Cependant, le contexte sanitaire n'a pas facilité cette recherche : les démarches sont plus compliquées et les offres et formations plus rares.

Enfin, l'intervention sociale s'appuie également sur l'expertise des agents d'accueil qui évoluent au contact des hébergé(e)s. Ils sont à l'écoute et recueillent les besoins et envies de chacun sur des temporalités de soirée et de nuit. Cette année singulière a vu l'évolution progressive des missions d'accueil vers un renforcement des dynamiques de médiation doublées d'un volet organisationnel, notamment pour l'organisation des ménages collectifs dans les espaces communs. Egalement, ils interviennent dans une démarche en continue de sensibilisation sur l'hygiène personnelle / hygiène du lieu de vie autour d'échange, de médiation et d'aide pour désencombrement ou au tri. Au quotidien, ils répondent aux besoins techniques et logistiques de l'établissement. Au-delà de la sécurisation, d'accueil et de logistique, ils contribuent activement au travail d'accueil, d'écoute et de soutien auprès des usagers du CHS Vésale.

En outre, l'année 2020 voit la création d'un poste d'agent d'accueil et de médiation interservices avec une mission d'accueil centrée sur un volet l'animation de la vie collective du CHS. Quotidienneté

Intervenant en mi-temps sur les CHS Vésale et Grancey, l'agente accueille, identifie les demandes et oriente vers les travailleurs sociaux pour des demandes spécifiques. Elle effectue des accompagnements physiques, accompagne les personnes dans la découverte de leur nouvel environnement / des services de proximité et développe des animations à destination des usagers du collectif et du diffus.

Enfin, en continue et en équipe, nous avons tenu à faire évoluer nos pratiques d'équipe en renforçant et améliorant nos outils de pilotage (modalité de transmission, outil de travail, espace numérique commun) ainsi que nos modalités d'échange et de réflexions (technique d'animation d'équipe, groupe de travail, pilotage d'action précises entre autre) et de formation professionnelle continue (formation personnes vieillissante, conduites addictives, groupe d'analyse des pratiques).

Des états de santé fragilisés.

L'année 2020 marque le constat d'états santé de plus en plus fragilisés. Plusieurs parcours de soin ont été initiés : hospitalisations, orientations vers des services spécialisés. Ces démarches d'accompagnements impliquent une préparation au retour de la personne dans son lieu de vie.

Egalement, nous relevons plusieurs situations de renoncement au soin pour cause de refus de soin, de reste à charge trop élevé ou encore de par la complexité du parcours de soin.

Pour les équipes, cette réalité à la crête du médicosociale nécessite de repenser en continue la prise en charge et les questions d'accompagnements dans les parcours de soins en hébergement pour des publics en situation d'exclusion ou de grande précarité.

Pour la majorité des situations, l'équipe assure aujourd'hui la coordination des différents intervenants avec une prise en charge pluridisciplinaire : équipe du CHS, médecin traitant, kinésithérapeute, cabinet d'infirmi(è)re libéral, prestataire, transport médicalisé. Dans la pratique, ces situations se déclinent par des accompagnements physiques quotidien, des synthèses partenaires in situ et en milieu hospitalier et des interventions de services de secours (Pompiers, SAMU).

En 2020, 67 % des personnes bénéficient d'un suivi régulier par un médecin généraliste, soit 29 des personnes accueillies. Egalement, 23 d'entre elles bénéficient en plus d'un suivi avec un médecin spécialiste (en hôpital ou en libéral), ce qui représente 54% des hébergé(e)s.

Au quotidien, des infirmières libérales sont intervenues auprès de 8 personnes, dont 4 personnes pour des soins réguliers. Enfin, 11 personnes sont passées à l'hôpital, dont 7 pour des hospitalisations de plus de 48 heures. Au cours de cette année, 1 personnes est décédée en milieu hospitalier.

Environ 1/3 des personnes accueillies expriment une

fragilité psychologique sans toutefois bénéficier de prise en charge thérapeutique. A ce jour, 3 personnes bénéficient d'un suivi en CMP. 2 personnes bénéficient de notification de MDPH et 3 autre usagers souhaitent formuler une demande auprès de la MDPH.

Les problématiques relatives à l'hygiène personnelle et l'hygiène dans le lieu de vie concernent au minimum 6 personnes à des degrés divers, en chambre individuelle, toutes identifiées sur le collectif.

Concernant les conduites addictives, sur les 44 personnes accueillies au cours de l'année 2019, 27 personnes souffrent de troubles liés à l'usage de consommation, soit 61 % des usagers accueillis, avec une prévalence importante liée aux consommations d'alcool. Ensuite, viennent les consommations de cannabis et l'usage de substance psychoactive. Nous observons aussi des troubles liés aux consommation sans produit, type jeux d'argent et jeux vidéo.

Début 2020, des ateliers animés par l'Anpaa sont mis en place avec l'objectif d'aborder le sujet des consommations au quotidien. Cependant, la crise sanitaire COVID-19 a stoppé sèchement ces temps d'échanges/ateliers tout en freinant durablement la dynamique de groupe naissante autour de ces questions de consommation au quotidien.

Des actions collectives et une promotion de Service Civique impactées par la crise sanitaire.

Un des objectifs de l'année 2020 a été de mettre l'accent sur la mobilisation des hébergé(e)s, le bien vivre ensemble et l'agencement des espaces collectifs du site.

Dans ce sens, une première promotion de Service Civique est intervenue au CHS Vésale dans le cadre d'une mission d'animation générale du site d'hébergement. Si plusieurs actions et démarches collectives ont pu être mise en place à partir de septembre 2020, le second confinement a durablement freiné les dynamiques engagées. Notons tout de même le maintien dans le respect des gestes barrières de certaines activités collectives qui ont pu être un repère pour chacun : les petits déjeuner du vendredi, ateliers jeux de société, repas collectif, rencontre partenaire etc.

En outre, par leur écoute et leurs multiples accompagnements extérieurs (essentiellement pour des

rendez-vous santé), les deux Volontaires ont apporté un précieux soutien auprès des hébergés dans leurs démarches de soins.

Une belle première expérience à renouveler en 2021.

4. PARTENARIATS

La mise en commun des constats des membres de l'équipe précise la nécessité de développer des partenariats qui répondent aux hébergés : accès aux soins, accès à une alimentation plus saine, accompagnement des animaux de compagnie et de leur maitres, appui d'accompagnements physique extérieur entre autre.

Au cœur de la crise sanitaire, le CHS Vésale a tenu à maintenir au mieux le développement partenarial pour rompre l'isolement des personnes accueillies.

• L'association Anpaa (Addiction France) pour accompagner les usagers dans les conduites addictives au quotidien. Une démarche de réflexion est également en cours pour envisager une approche de Réduction des Risques Alcool en hébergement.

• La Maison des Ainés et des Aidants (M2A) pour réaliser des évaluations à domicile (médecin gériatre et/ou coordinatrice sociale, ergothérapeute, infirmière, psychologue) et de proposer un plan d'aide et de soins coordonné (aide à domicile, téléassistance, port de repas).

• La Mission Interface du Samu Social de Paris renforce l'accompagnent social à la préparation vers la sortie des personnes âgées vers des dispositifs adaptés.

• La création d'une « permanence écoute bénévole » sur une base de volontariat permet à chacun d'échanger et de déposer s'il le souhaite son quotidien. Au cours de l'année 2020, deux bénévoles se sont engagées auprès des hébergé(e)s du CHS Vésale.

• L'association « Gamelle Pleine » soutient et aide les

usagers et les animaux de compagnie du CHS Vésale : don de croquettes et matériel, rencontre collective, aide à la vaccination etc.

• Don de vêtement du voisinage.

• Association Biocycle prend en charge la logistique des invendus de fruits et légumes confiés par les professionnels de marché parisien et les livre en vélo triporteur au CHS Vésale. Les hébergé(e)s et l'équipe organisent et distribuent la collecte.

• Le restaurant social – ESAT - Santeuil – association Aurore assure la distribution de repas à certaines personnes sans ressource du CHS Vésale.

• La convention avec la Banque Alimentaire est reconduite ; les deux journées de collecte associative avec les bénéficiaires pour approvisionner tout au long de l'année les dispositifs de l'association n'ont malheureusement pu être maintenue faute de crise sanitaire.

5. PERSPECTIVES

La continuité de la crise sanitaire fragilise dans son ensemble les projets. Cependant, elle ne limite pas les dynamiques les perspectives de développement de son activité.

Le CHS Vésale prend chaque jour la mesure des états de santé fragilisés du public accueilli. Dans ce sens, nous souhaitons tout d'abord continuer à renforcer l'accompagnement des personnes les plus fragiles au quotidien et la recherche de solution de logement adaptée et ce, pour chaque situation.

Ensuite, l'année 2021, nous souhaitons développer et renforcer quatre axes centraux :

- La prise en charge et l'accompagnement des conduites addictives au quotidien avec une réflexion engagée sur la Réduction Des Risques et des Dommages.
- Améliorer la préparation à intégrer un nouveau logement et ce en développant les actions transversales et interservices.
- Le développement des actions collectives et de la réappropriation des espaces communs.
- Élargir les pratiques d'accueil et d'accompagnement des personnes avec animal de compagnie (bien-être animal, médiation, partenariat etc.).

ÉTUDE NATIONALE DES COÛTS DU DISPOSITIF AHI

		Diffus	Collectif
Nombre de nuitées réalisées		2864	9438
Nb de places installées		1	38
Nb de personnes hébergées sur l'année		12	34
dont moins de 3 ans		0	0
dont entre 3 et 17 ans		0	0
dont entre 18 et 24 ans		0	1
dont entre 25 et 59 ans		9	20
dont 60 ans et plus		3	13
Nombre de ménages		11	4
Nombre d'adultes hébergés		12	34
dont Nombre d'adultes sans enfants		12	34
Nombre de séjours		2	7
inférieurs à 8 jours		0	0
entre 8 jours et 6 mois		0	0
supérieurs à 6 mois		2	7
Cumul des durées de séjour (en jour)		2240	7664
Nombre de personnes présentes au 31/12/2020		10	26
Cumul des durées de séjour des personnes présentes au 31/12/2020		14675	45605
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers	le logement ordinaire (privé ou social)	1	0
	le logement adapté	0	1

CENTRE D'HÉBERGEMENT GRANCEY

Fondé sur les principes de la Loi DALO, le centre d'hébergement dit de stabilisation propose un accueil à des publics sans solution d'hébergement et de logement, orientés par le SIAO75. Adossé à un contrat de séjour d'une durée de 6 mois renouvelable, l'accueil en stabilisation permet un accompagnement socio-éducatif favorisant l'émergence puis la construction d'un projet de vie, soucieux des besoins et du rythme de chaque personne.

1. CONTEXTE

Le Centre d'hébergement d'urgence dit de stabilisation, Grancey, dans sa mission d'accueil de femmes et d'hommes en situation de grande précarité, avec ou sans animaux, peut s'appuyer aujourd'hui sur :

- L'accompagnement individualisé de 12 personnes en structure collective et de 17 personnes en appartements diffus.
- Des entretiens réguliers sur le centre collectif ainsi que dans des locaux extérieurs avec l'équipe éducative afin de faciliter le travail vers l'accès au droit commun et le suivi social global des personnes hébergées.
- Des ateliers de bien-être et de loisirs organisés tout au long de l'année (repas, sorties culturelles, sensibilisation…)
- Une action de terrain et de visites régulières à domicile.

2. OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Les personnes accueillies présentent des problématiques très hétérogènes : long parcours de rue, problématiques de santé invalidantes ou freins divers à l'accès aux droits. Au travers d'un accompagnement global, l'objectif est de soutenir les capacités des résident.es en levant progressivement les freins à l'accès au logement autonome grâce notamment à la co-construction d'un projet personnalisé.

L'accompagnement individuel s'articule à des temps collectifs comme les réunions plénières, les ateliers ou les repas partagés, afin de permettre l'ouverture vers des temps d'échange et de socialisation. Les résident.es s'impliquent dans la vie du centre par une participation active à l'entretien et au respect de leur lieu de vie, préalable à la résurgence du savoir-habiter.

Composition de l'équipe en 2020 :

- 1 coordinatrice
- 1 travailleur social
- 1 agent d'accueil et de médiation à mi-temps
- 3 agents d'accueil dont 1 en formation remplacé par un agent en CDD.

3. ACTIONS ET BILAN

En 2020, 35 personnes ont été hébergées au sein du CHS Grancey.

STRUCTURE COLLECTIVE

12 places

10 personnes isolées, 1 couple et 2 animaux

APPARTEMENTS PARTAGÉS

17 places

3 T3 (6 femmes, 3 hommes et un animal), 2 T2 (couple), 1 T4 (4 femmes)

Durée de séjour en 2020

moins de 1 an	plus de 1 an	plus de 2 ans	plus de 3 ans	4 ans et plus
10	3	8	12	2
dont 3 sorties		dont 2 sorties	dont 6 sorties	

Sorties du CHS en 2020

	femmes	hommes
Parti sans laisser d'adresse	2	4
Pension de famille	-	-
Logement social	2	1
Logement privé	1	-
Autre centre d'hébergement	-	1
Total	5	6

Interventions et missions de l'équipe

Les démarches suivantes sont au cœur de l'action :
- Observer une présence active en « allant-vers » les personnes les plus vulnérables et en restant disponible aux besoins identifiés malgré l'isolement.
- Accompagner au quotidien en « faisant-avec » : accompagner physiquement certains résident.es à des rendez-vous pour leur redonner confiance afin qu'ils puissent aller au bout de leurs démarches, accompagner en soutenant les démarches sociales et en informant sur les droits.
- Proposer une médiation entre les personnes accueillies et les partenaires ou institutions nécessaires à la réalisation de leur projet, entre les résident.es eux-mêmes.

Une année 2020 rythmée par la crise sanitaire

Pendant le premier confinement (du 17 mars au 11 mai 2020), le CHS Grancey était composé de 27 personnes soit :

	HOMMES	FEMMES
STRUCTURE COLLECTIVE	7	3
APPARTEMENT DIFFUS	9	8

Les actions menées dans le champ de la grande précarité auprès des populations les plus fragilisées ont, durant la crise sanitaire, dû s'adapter dans l'urgence a une situation inédite, soudaine et particulièrement anxiogène pour l'ensemble du pays mais plus spécifiquement pour les plus démunis.

En effet, l'annonce d'un confinement total en mars 2020 suite à l'épidémie du COVID 19 a nécessité des aménagements rapides et de l'inventivité pour la mise en place et le respect des mesures sanitaires au sein des 2 dispositifs d'hébergement du CHS Grancey.

Au niveau du collectif, le CHS accueille en effet un public particulièrement fragile, porteur de pathologies psychiques et somatiques pour lequel « confinement » et « distanciation » sont peu porteurs de sens quel que soit le contexte et de fait très angoissants.

Une présence éducative au plus près des résidents.

De par la spécificité du public, la stratégie adoptée fut d'assurer un temps de présence physique en continue pour l'ensemble de l'équipe sur le collectif ainsi que la mise en place d'appels téléphoniques quotidiens en direction des personnes moins vulnérables sur le diffus et d'un passage régulier et individualisé sur les appartements en fonction des besoins repérés, notamment par le biais du soutien de l'équipe logistique.

Sur le collectif, la visite quotidienne des chambres par les agents d'accueil ainsi que par l'équipe éducative a été mise en place, avec un contrôle des températures chaque matin pour les personnes qui en étaient désireuses.

Au-delà de la portée sanitaire, cet outil a servi de médiateur à l'équipe pour rencontrer et rassurer les personnes dans leur isolement.

Un tableau a été quotidiennement mis à jour concernant les points de vigilance pour chaque résisent.e.s.
En parallèle le lien avec l'ARS par le biais de la direction a été établi.

L'accompagnement des personnes a dû s'adapter aux fermetures, et donc au ralentissement des administrations.

La fermeture de celles-ci a entrainé un traitement des

dossiers extrêmement long (fermeture des préfectures pour le renouvellement des titres de séjour, fermeture des centres de sécurité sociale, pôle emploi CAF…).
L'équipe éducative a dû « faire avec », en mettant tout en œuvre pour veiller à ce que les démarches de chacun soient effectuées tout en rassurant les personnes tant cette problématique était anxiogène et source de mal-être.

Mise en place d'un contrat de bénévolat et constats.

Une cellule d'écoute sur le CHS a pu voir le jour grâce à l'investissement d'une psychologue bénévole. D'abord chaque semaine sous la forme d'une écoute individuelle puis 2 fois par mois sous la forme d'ateliers thématiques autour des sens jusqu'en juillet 2020.

En parallèle nous avons également pu compter sur les associations du secteur en addictologie et plus spécifiquement en réduction des risques qui, en plus de leur suivi, ont accepté d'accueillir notre public.

Cette crise sanitaire a par ailleurs, plus que jamais, montré le cruel manque de disponibilité du secteur de la psychiatrie sur le sud parisien.

Grancey, en lien avec l'unité mobile de Sainte Anne, n'a pas pu valoriser ce partenariat durant la crise, les équipes mobiles du SMES étant réquisitionnées sur d'autres priorités inhérentes à la crise sanitaire et à la réquisition des équipes sur d'autres services.

Habituellement présente sur le centre une fois par semaine, l'infirmière a cessé ses passages sur le centre.
En fin d'année 2020, une réflexion sur un partenariat qualitatif avec le secteur médico-social autour de l'accès au logement d'abord, de la précarité et de la santé mentale a été prégnant et devra se consolider en 2021.

En effet, pour une orientation vers le logement de droit commun de personnes souffrant de comorbidités psychiatriques, la nécessité d'une équipe agissant dans la pluridisciplinarité s'avère indispensable pour une installation pérenne.

Une autre problématique majeure durant cette année 2020 est la baisse de revenus, voire l'absence du fait de la non reconduction de certains contrats précaires durant la crise.

Des adaptations concernant un soutien dans les besoins de premières nécessités ont dû être pensées.

Aide alimentaire

Le CHS Grancey ne fournit pas la restauration sur place mais, par le biais de la banque alimentaire, distribue de façon hebdomadaire des colis de premières nécessités aux personnes hébergées.

2020 aura été au niveau de l'association une année de réflexion autour de la notion d'aide alimentaire, du gaspillage et de l'importance d'une alimentation saine et équilibrée.

Tout d'abord, l'ouverture d'un partenariat avec la protection civile a permis la distribution quotidienne de repas réalisés à base de produits frais.

Ensuite, nous avons ouvert à une réflexion autour de la récupération des produits alimentaires.

La chaine de magasin « au bout du champ », qui ne se fournit qu'auprès de producteurs locaux, a initié un partenariat auprès du CHS suite à notre sollicitation.
La participation des résidents, investit dans ce projet, a permis la récupération de nombreux produits qui ont été redistribués ou transformés sous forme de soupe ou plat divers.

En fin d'année cette collaboration fonctionne bien et permet de récupérer des produits de qualité à l'intention des hébergés.

RESSOURCES	
RSA	13
Salaires	12
AAH	2
Retraite	1
Formation	2
Pôle Emploi	3
Sans ressources	2

ÂGE	
11	25-35 ans
5	36-45 ans
18	46-55 ans
1	plus de 56 ans

Enfin, la distribution de chèques service, par le biais de la fondation Abbé Pierre, a été une réelle aide dans les difficultés rencontrées par les hébergés et notamment pour ceux qui ne disposaient d'aucune ressource.

Cette forme de « don » a permis un véritable travail autour de l'autonomie et s'avère être un outil pertinent dans l'aide alimentaire à apporter aux publics précarisés que nous accompagnons.

Conséquences de la crise sanitaire sur l'année 2020

Durant la crise sanitaire, Grancey a maintenu l'accueil de nouvelles personnes dont la majorité étaient sans ressource (situations administratives complexes).

Un couple a été accueilli au sein du CHS à la fin du premier confinement, ainsi que 4 personnes isolées en fin d'année.

En 2020, les difficultés de fluidité au sein du CHS se sont particulièrement fait sentir.

En effet, sur la totalité des personnes hébergées, seulement 2 propositions en fin d'année pour des logements de droits communs ont été reçues et acceptées.

Ce chiffre démontre le manque de fluidité du dispositif d'hébergement, d'autant plus qu'en 2020, et ce malgré la crise sanitaire, 30% des personnes accueillies sont devenus salariés (80% des personnes accueillies au sein de l'ensemble du dispositif ont comme préconisation d'orientation un logement social).

Pour les personnes les plus fragiles et les plus anciennes du dispositif, aucune place n'aura été proposée en pension de famille.

Par ailleurs, les statistiques démontrent une véritable réussite sur le dispositif d'hébergement passerelle notamment dans l'accès à la formation, l'emploi, les démarches liées aux situations administratives et aux soins, par le biais d'un accompagnement social global de qualité et l'orientation vers le droit commun.

Ce manque de proposition logement met en exergue la difficulté de passerelle entre hébergement et logement pour les situations stabilisées financièrement et socialement ayant par ailleurs la reconnaissance DALO.

L'absence d'évolution vers un logement pérenne peut faire émerger une forme de rupture dans la stabilisation des parcours, avec un retour à la rue ou à des comportements addictifs massifs ainsi qu'à une forme de perte de projection.

Une année blanche pour les projets culturels et l'ouverture vers l'extérieur

L'année 2020 n'aura pas permis de faire évoluer les projets d'accès à la culture amorcés et plébiscités par les résident.e.s en 2019.

Toutefois, une réhabilitation des espaces collectifs a été entreprise avec la participation des résident.e.s :
• Espace détente (fauteuil, bibliothèque, vidéothèque…);
• Equipements de la cuisine (investissement en électroménager en lien avec le projet d'accès à une alimentation de qualité) ;
• Réfection des peintures au RDC réalisées par l'équipe et les hébergé.e.s.

4. PERSPECTIVES

Plusieurs axes sont d'ores-et-déjà mis en place dans le projet du CHS Grancey afin de favoriser un accompagnement de plus en plus qualitatif :
• Reprendre la vie collective et faire vivre les nouveaux espaces crées.
• Maintenir l'ouverture vers le bénévolat
• Poursuivre la réflexion autour de l'accès à l'alimentation
• Evaluation du projet en interne/externe
• Questionner le lien des 2 dispositifs sur le CHS diffus/collectif
• Revoir la convention partenariale avec le SMES et l'importance de la question de la prise en charge en santé mentale dans le domaine de la grande précarité.

5. PARTENARIATS

Besoins alimentaires : La banque alimentaire, le marché solidaire du 14ème, les restaurants Emeraude, Protection Civile, Les restos du cœur, Au bout du champ.

Institutionnels : DRIHL, SIAO, OFII, DASES, Pôle Emploi, CPAM, CAF, UDAF, l'œuvre Falret, Caisse de retraite, CASVP.

Liés à l'accompagnement social : Agora, Emmaüs, service RSA, SMES, ACINA, Itinérances, Aurore, La maison dans la rue, Association Charonne, Gaïa, EMPP, COMED 92

Liés à l'accompagnement socio-professionnel : Carpe Diem, Travail au Clair, La Clairière, ARES, Solycycle, Carton plein, La Cloche, Cap Emploi, Secours Emploi, Travail et vie, Domino, emmaüs alternative, Boutique bis.

Liés à la santé : Docteur Lucas (75014), Centre santé dentaire Porte d'Orléans, CAP14, SMES, CMP du 14e, 15e, 18e, CPOA, La Corde Raide, Gaïa, Dona nova, PASS.

Accès à la culture : Cultures du cœur Paris, ville de Paris

Liés à l'accès au logement : AVDL75 en interne, AVDL92, La Rose Des Vents, CASVP, FSL 75, FSL 91, Paris Habitat, Essonne Habitat, Clamart Habitat

ÉTUDE NATIONALE DES COÛTS DU DISPOSITIF AHI

		Diffus	Collectif
Nombre de nuitées réalisées		5209	5750
Nb de places installées		12	17
Nb de personnes hébergées sur l'année		20	17
dont moins de 3 ans		0	0
dont entre 3 et 17 ans		0	0
dont entre 18 et 24 ans		0	0
dont entre 25 et 59 ans		18	16
dont 60 ans et plus		2	1
Nombre de ménages		18	15
Nombre d'adultes hébergés		20	17
dont Nombre d'adultes sans enfants		2	17
Nombre de séjours		0	6
inférieurs à 8 jours		0	0
entre 8 jours et 6 mois		0	3
supérieurs à 6 mois		6	3
Cumul des durées de séjour (en jour)		6624	4105
Nombre de personnes présentes au 31/12/2020		15	11
Cumul des durées de séjour des personnes présentes au 31/12/2020		10278	8947
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers	le logement ordinaire (privé ou social)	5	1
	le logement adapté	0	0

LE CHU-ALTHO CHAP ACCUEIL FAMILLES

Alternative à l'hôtel, le centre d'hébergement participe à la politique de résorption des nuitées hôtelières en proposant un hébergement stable, au sein d'appartements situés dans le diffus, dans des conditions dignes et proche de l'habitat normé.
Entré dans sa cinquième année d'existence, il poursuit son engagement auprès des familles accueillies dans le cadre du PDALHPD des Hauts de Seine, orientées via le SIAO92.

1. FINALITÉ ET OBJECTIFS

Le CHAP Accueil Familles a pour finalité l'accès au logement pérenne des ménages accueillis.
Il poursuit ses objectifs initiaux :
- Défendre les droits des personnes par la mise en œuvre d'un accompagnement social global, répondant aux besoins de chacun, dans le respect de tous.
- Veiller au bien-être, à la santé et la sécurité, des parents et des enfants accueillis.
- Favoriser et soutenir l'autonomie des ménages en vue d'une intégration durable dans le futur logement.
- Prioriser l'accès au logement autonome, de droit commun, au sortir de l'hébergement.
- Soutenir l'orientation vers des solutions d'habitat adapté et durable pour les ménages qui en éprouvent le besoin.

2. MOYENS

Les bureaux « Villa Virginie »

Le CHAP dispose d'un lieu d'accueil situé dans le 14e arrondissement de Paris, destiné aux entretiens avec les familles, aux rendez-vous administratifs et rencontres collectives.

Le centre d'hébergement dans le diffus

Le CHU ALTHO propose une « expérience de l'habiter », l'usage et l'entretien des appartements en toute autonomie.

L'Equipe Sociale

Le CHU-ALTHO est composé d'une équipe pluridisciplinaire permanente comprenant 4 ETP, un poste de coordination et trois postes de travailleurs sociaux – une conseillère en économie sociale et familiale, une éducatrice spécialisée et une assistante sociale.

L'équipe sociale travaille en lien avec le service logistique pour l'aménagement et l'entretien technique des appartements, l'aide aux déménagements.

Mouvements au cours de l'année
- 1 départ de salariée.
- 1 recrutement.

Les familles accueillies au sein du CHAP

Préalablement à leur admission au sein du CHU-ALTHO, les familles étaient hébergées à l'hôtel via l'opérateur 115. Toutes ont connu un parcours migratoire avant leur arrivée en France, puis un parcours d'errance hôtelières d'une durée allant de 2 à 9 ans.

Parmi les 26 familles présentes sur l'année 2020, Le CHAP comptabilise 19 nationalités différentes d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du nord et centrale.

3. ACTIONS ET BILAN

L'accompagnement social et educatif

L'année 2020 a été marquée, pour tous, par la crise sanitaire. La vie au sein du CHU ALTHO - CHAP accueil familles s'est ponctuée pendant ces mois par: des déclarations d'amour, des tensions au sein des cohabitations et des couples, des coups de « mou », des remises en question sur la vie, des partages, des

2020

96 personnes accueillies

32 632 nuitées

26 familles - 36 parents et 60 enfants

1 admission - 5 attributions logement

rires…

L'équipe sociale du CHAP, soutenue par l'équipe logistique, a été fortement mobilisée pour sécuriser son intervention tout en développant des nouveaux outils, s'adaptant au contexte de la crise sanitaire et à l'évolution de la situation.

Dans un souci constant de maintenir une proximité sociale et physique avec les familles, l'équipe a maintenu une présence journalière à distance pendant le confinement, l'équipe logistique prenant le relais auprès des familles pour la distribution du courrier, des masques, colis alimentaires et autres.

Elle a renforcé son mode d'intervention, téléphone, courriel, a inventé une organisation confinée de groupes sur des applications dédiées, visio-conférences…

Elle est revenue sur le terrain dès le 17 mai en renforçant le présentiel (visites à domicile, entretiens au bureaux sur rendez-vous) en l'alternant avec du télétravail.

Les champs d'intervention ont cette année encore été multiples, impliquant une diversité des réponses à apporter dans un contexte compliqué du fait d'un ralentissement marqué au sein des administrations, la fermeture de certaines institutions et associations partenaires.

Au-delà du soutien psychologique, logistique, éducatif, de prévention apporté par l'équipe, la période de confinement a nécessité de veiller à la santé des personnes aux besoins alimentaires de certaines familles éprouvant des difficultés économiques et aux besoins repérés, notamment en lien avec la scolarité des enfants (accompagnement à l'utilisation des outils numériques, fournitures scolaires, aides aux devoirs…) et l'occupationnel.

Ainsi, les familles ont pu bénéficier entre autre, de dons alimentaires de la part des associations partenaires sur la ville de Clamart et de Fontenay aux Roses, de colis alimentaires, de dons de masques de la part de la DRIHL 92 notre association, parfois des feuilles de papiers, crayons, jeux, livres… Elles ont également pu bénéficier de dons de chèques services de la part de la Fondation Abbé Pierre et de dons en téléphonie et matériel informatique par l'association Emmaüs Connect.

Typologie des appartements

Bagneux	**4 places**	**Parc social 14**	**13 T3**
Courbevoie	**4 places**		
Puteaux	**4 places**		
Clamart	**16 places**	**Parc privé 6**	**7 T4**
Fontenay-aux-Roses	**26 places**		
Chatillion	**40 places**		
TOTAL	**94 PLACES**	**20 APPARTEMENTS**	

TYPOLOGIE **DES MÉNAGES**

10
couples avec enfants

16
familles monoparentales

39
adultes

94
personnes

17
ont la nationalité française

77
hors union européenne

57
mineurs dont 3 naissances

2020 a été une année particulièrement compliquée pour les familles en attente de régularisation, notamment pour celles demandeuses du renouvellement de leur récépissé ou titre de séjour. La plupart ont connu un décalage de 3 à 6 mois dans le traitement de leur dossier. 2 personnes, dont 1 jeune scolarisé, ont attendu 1 an avant que leur démarche ne puisse aboutir.

RESSOURCES DES FAMILLES

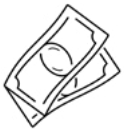

moins de 1000 €	6
entre 1000 et 1500 €	8
plus de 1500 €	12

- Parmi les 26 familles, 15 disposent de ressources en dessous du seuil de pauvreté.
- 15 familles bénéficient d'allocation de la part de la CAF.
- 5 familles ne peuvent prétendre aux prestations de la CAF car elles ne disposent pas d'un titre légal de séjour en France de plus de cinq ans.

EMPLOI

CDI 35H	5
CDI TP	4
CDD TP	7
CDD INSERTION	4
CHÔMAGE	1
CONGÉS MATER	3
FORMATION	6
SANS EMPLOI	9

- **3 adultes** ont accédé à un emploi durant l'année 2020, **4 adultes** ont changé d'emploi afin de pouvoir augmenter leurs ressources.

- Les adultes majoritairement en emploi dans des métiers dit **« sous tension »** n'ont été que peu impactés par la crise sanitaire hormis ceux travaillant dans la restauration et l'hôtellerie.

- **Sur 6 personnes** ayant eu accès à une formation linguistique ou qualifiante, **3 personnes** se sont vues reporter leur date d'entrée en formation en raison de la pandémie.

- **3 adultes** travaillant en Ehpad ont été fortement mobilisés notamment pendant la période de confinement.

DURÉE DE SÉJOUR DES FAMILLES

< 6 mois	6-12 mois	12-18 mois	18-24 mois	24-30 mois	> 30 mois
1	2	6	2	6	9

Cette année a marqué un frein sur les sorties positives vers le logement de droit commun du fait du contexte sanitaire, le protocole bailleurs signé en juin 2020 a également impacté les sorties d'hébergement au profit des familles logées à l'hôtel.

L'accès au logement

Il sous-tend les actions mises en œuvre dans le cadre de l'accompagnement global proposé au sein du CHAP :
- Accompagner chacun dans l'accès aux droits, l'obtention de ressources, d'un emploi afin de remplir les critères d'attribution d'un logement autonome.
- Aider les familles à stabiliser leur situation économique, à assumer financièrement leur futur logement de manière durable.
- Favoriser l'autonomie des familles dans l'appropriation de leur logement, l'amélioration de leur cadre de vie et leur intégration dans un nouvel environnement.

DALO/DAHO

- 1 famille a obtenu un dédommagement financier de 7000 euros en contentieux DAHO.
- 17 familles sont reconnues prioritaires par la commission DALO.
- 1 recours DALO a été déposé auprès de la commission et est en attente du passage en commission.
- 1 DALO a été ajourné faute de l'obtention dans les temps du récépissé de renouvellement de titre de séjour - retard imputé au traitement du dossier par la Préfecture.
- 11 recours ont été validés par les Tribunaux Administratif de Cergy Pontoise et de Paris.
- 7 familles se sont engagées dans un recours en contentieux.

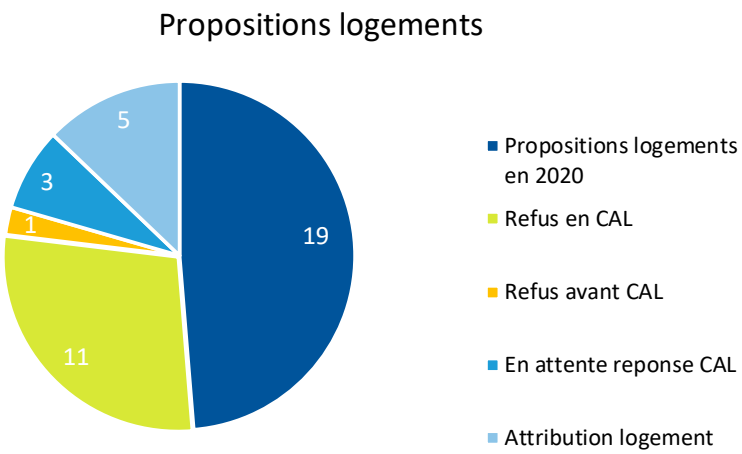

Dispositif Solibail

Sur deux familles positionnées sur une demande de logement adapté, une seule une famille a pu bénéficier d'un positionnement sur une proposition émanant du SIAO92. Le refus a été notifié pour cause de place déjà fournie.

SUR 26 FAMILLES PRÉSENTES :

-**Toutes** disposent d'une demande de logement active, soit 26 DLS.

- **14** d'entre elles bénéficient d'une validation Appui Logement auprès de la commission SIAO92 et par la même, d'une labellisation SYPLO.

- **2 familles** sont inscrites sur le logiciel SI-SIAO comme demandeuses d'une orientation vers un logement adapté IML de type Solibail.

- **2 familles** sont inscrites auprès du SIAO comme demandeuses d'une orientation en CHRS.

Réorientation CHRS

Parmi les 2 demandes de réorientation opérées auprès du SIAO92, dont une depuis plus de deux ans, aucune proposition émanant du SIAO n'a été faite au cours de l'année 2020.

Sorties Logement

Nous comptabilisons 3 familles sortantes en 2020. Toutes étaient hébergées au sein du CHU-ALTHO depuis plus de trois ans - respectivement 30 MOIS, 41 MOIS et 42 MOIS.

Deux d'entre elles, avaient au préalable vues leur candidature rejetée en CAL par deux fois au motif de" rang deux".

La troisième famille a dû attendre, pour les mêmes motifs, 5 propositions pour enfin obtenir une attribution logement.

4. PARTENARIATS

L'équipe continue de développer et de renforcer son réseau partenarial sur les 6 villes où sont hébergées les familles, sur Paris où certaines familles ont encore leurs attaches administratives et plus largement,

en Ile de France.

Services sociaux départementaux et de proximité
EDAS, ASE, CCAS, CAF

Autres acteurs de proximité
Administrations, services Municipaux, Maisons des droits, écoles, collèges, crèches…

Réseau emploi formation
Pôle emploi, Maisons de l'emploi, association FARAIDE, ASEC, Initiative Emploi, LINKEDOUT

Services de santé
Hôpitaux, centres de santé municipaux, PMI, MDPH

Réseau associatif et privé
Centres sociaux-culturels, Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du cœur, FAP, Emmaüs Connect
Les Petits Chaperons Rouges, Coup d'Pouce, Banque Alimentaire, la Gafib, la Croix Rouge, Crésus, les amoureux au ban public, GISTI, Adage18, NVN

Logement
Siao92, Action Logement, FSL, bailleurs sociaux, gardiens d'immeubles

Financement
Pour remplir sa mission, le CHU ALTHO perçoit une dotation annuelle de la part de l' UD DRIHL92.

5. PERSPECTIVES

L'année 2020 a été une année exceptionnelle et particulièrement éprouvante, tant pour les familles que les équipes sociale et technique.

Elle a nécessité d'ajuster les pratiques et le fonctionnement du centre d'hébergement, d'adapter et d'innover au grès de l'évolution du contexte sanitaire et des annonces gouvernementales.

Toutefois, nous n'avons eu à déplorer aucun incident grave qui puisse venir entacher la poursuite de l'action menée auprès des familles : prévention, sécurité, information, communication, maintien du lien, proximité, réactivité, poursuite des démarches ont été les axes forts de notre accompagnement, « on ne lâche rien, ni personne », a été notre leitmotiv.

Nous avons fait le choix de suspendre nos actions collectives afin d'assurer la sécurité de tous, petits et grands. Nous espérons que 2021 puisse nous permettre de remettre en route ateliers-logement, moments de

convivialité partagée, sorties culturelles ou de loisirs qui venaient rythmer la vie du centre et offraient l'occasion aux familles de se rencontrer, d'échanger, partager.

Nous avons, tout au long de cette année, été mobilisées sur l'entretien, le réaménagement et la rénovation de certains appartements par soucis constant d'améliorer les conditions d'accueil et favoriser au mieux le bien être des familles dans leur lieu de vie. Nous poursuivrons en 2021, les travaux d'entretien et la rénovation intégrale des appartements qui le nécessitent au départ des familles qui, pour certaines d'entre elles, auront été hébergées depuis la création du CHAP.

Par ailleurs, nous avons eu à déplorer cette année un impact très fort des conséquences de la crise sanitaire en matière d'attributions logement par les bailleurs et par la même des sorties positives du dispositif hébergement. Les positionnements logements obtenus avant CAL ont été, pour autant, nombreux.

Le constat opéré depuis plus de deux ans d'un ralentissement très fort des attributions aux publics hébergés en CHU-ALTHO, alors même qu'ils remplissent tous les critères attendus d'éligibilité au logement, fait craindre cette année encore un frein à la fluidité visée par le dispositif à sa création en 2015. Les durées de séjour s'allongent. L'enlisement des familles en hébergement n'est pas concevable, alors que tant d'autres à la rue, mal logées, hébergées en hôtel, attendent désespérément, de pouvoir être accueillies et accompagnées comme il se doit.

C'est pourquoi, pour 2021, nous affichons notre détermination à mettre tout en œuvre pour continuer à défendre les droits des familles les plus modestes doublement confrontées à la crise sanitaire et celle du logement.

ÉTUDE NATIONALE DES COÛTS DU DISPOSITIF AHI

Nombre de nuitées réalisées	32632
Nb de places installées	94
Nb de personnes hébergées sur l'année	96
dont moins de 3 ans	16
dont entre 3 et 17 ans	41
dont entre 18 et 24 ans	3
dont entre 25 et 59 ans	35
dont 60 ans et plus	1
Nombre de ménages	26
Nombre d'adultes hébergés	39
dont Nombre d'adultes sans enfants	3
Nombre de séjours (sorties dans l'année)	10
inférieurs à 8 jours	0
entre 8 jours et 6 mois	0
supérieurs à 6 mois	10
Cumul des durées de séjour (en jour)	10096
Nombre de personnes présentes au 31/12/2020	88
Cumul des durées de séjour des personnes présentes au 31/12/2020	58740

L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

La mission d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) est un dispositif législatif instauré en 2012 qui s'inscrit dans le cadre du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale afin d'accompagner les ménages reconnus prioritaires au logement dans le cadre de la loi de 2007 relative au Droit Au Logement Opposable (DALO). Elle a pour objectif de favoriser l'accès et le maintien dans le logement social.

1. CONTEXTE

Après 8 années d'expériences, un nouvel appel à projet 2020-2023 a été lancé par la DRIHL Île de France (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) pour le renouvellement de la convention. Forte de son expérience, notre association a répondu et a de nouveau été retenue parmi les opérateurs postulants pour continuer la mise en œuvre de la mission.

La porte d'entrée du dispositif est la réalisation d'un diagnostic auprès des ménages orientés par la DRIHL, la CCAPEX, les maraudes ou les bailleurs sociaux en cas de proposition de logement. Ce diagnostic permet d'effectuer un état des lieux global de la situation des ménages afin de définir le besoin de mettre en place ou non un accompagnement social.

La mission AVDL a pour objectif de soutenir les ménages dans l'accès et le maintien dans le logement, dans un contexte de plus en plus tendu, et, où le mal-logement touche des millions de personnes.

Le contexte politique actuel se concentre désormais sur le projet de loi du « Logement d'abord », plan quinquennal 2018-2022, qui consiste à lutter contre le sans abrisme et à éviter la saturation des centres d'hébergement d'urgence qui ne cessent de s'accroître.

A cela vient s'ajouter le contexte sanitaire lié à la COVID-19, qui a fait émerger d'autres difficultés, auxquelles, tant les travailleurs sociaux que les familles accompagnées, ont dû faire face.

2. VALEURS ET PRINCIPES

Les notions de co-construction, du « faire avec » et de confiance constituent la base de l'AVDL afin de favoriser l'émergence d'une proposition de logement mais aussi la mise en œuvre de l'accompagnement lors du relogement.

3. MOYENS

L'année 2020 a été soumise à un contexte sanitaire inédit lié à la COVID-19. Toutefois, malgré l'ampleur de la crise, l'équipe AVDL est restée mobilisée pour soutenir les personnes accompagnées. Le confinement imposé nous a contraints à revoir nos moyens de communication afin de maintenir le lien, notamment en favorisant les contacts téléphoniques réguliers en remplacement d'entretiens physiques au sein de nos locaux. A cela s'ajoutent les accompagnements physiques auprès des différents organismes et des visites à domicile, qui ont pu se maintenir, tout en respectant les gestes barrières, une fois le confinement terminé. Ces dernières permettent de connaitre les conditions de vie des personnes et les axes de travail à mener en termes de « savoir habiter ».

La convention signée avec la DRIHL fixe des objectifs en matière d'accompagnement pour le travailleur social. Cela se traduit par un nombre de mesures qui doit se situer entre 25 et 30 chaque mois, tout au long de l'exercice budgétaire. Chaque mesure correspond à une valeur différente : « prêt au logement » et « en attente d'une proposition » valent 0.25 ; « en cours de

proposition », « relogé » ou « non prêt au relogement » valent 1 mesure. Au 31 décembre 2020, le nombre moyen de mesures en cours par travailleur social depuis janvier 2020 est de 21. Ce chiffre, plus bas que les années précédentes, s'explique par une équipe en sous-effectif, mais toujours pro active.

Interventions et missions

L'AVDL se décline en deux phases : un diagnostic qui permet d'évaluer les besoins des ménages en matière de logement et les difficultés socio-économiques ; et un accompagnement. Cet accompagnement est individuel, personnalisé et à la libre adhésion de la personne. Il se définit en 3 étapes bien distinctes :

L'accompagnement vers le logement **1**

L'AVL est destiné à des ménages en situation de mal logement, rencontrant des difficultés socio économiques et en attente d'une proposition. Il consiste à des rendez-vous réguliers afin d'évaluer les difficultés, les freins et de travailler un projet de relogement adapté, au vu de la tension locative en Ile de France.

L'accompagnement lors du relogement **2**

Il vise à accompagner et à soutenir le ménage dans ses démarches liées à son installation : accompagnement lors de la signature du bail et de l'état des lieux, constitution des dossiers de demande d'aides au logement, conseils pour la mise en place d'une assurance habitation, souscription à un contrat d'électricité…

L'accompagnement dans le logement **3**

Il consiste à aider le ménage à s'installer et à s'approprier le logement qui lui a été attribué, ainsi que son environnement. En cas de nécessité, des demandes d'aides financières peuvent être constituées, afin que le ménage puisse bénéficier de mobilier et d'électroménager.

2020

41 relogements,
230 ménages accompagnés,
213 diagnostics effectués,
6 travailleurs sociaux,
1 coordinatrice

4. ACTIONS ET BILAN

L'année 2020 a été marquée par de nombreux changements, notamment au niveau des ressources humaines avec un remaniement de l'équipe. La réorganisation progressive de l'équipe a permis de réinterroger et de mettre à plat des pratiques en place depuis plusieurs années.

Par ailleurs, une collaboration interservices AVDL – CHS Vésale a également eu lieu ayant pour objectif de mettre en œuvre des actions d'appuis du service AVDL aux orientations vers un logement de droit commun pour les personnes hébergées au CHS.

Cette collaboration s'est également étendue progressivement vers la veille sociale, avec l'orientation de ménage vers l'AVDL dans le cadre du dispositif « De la rue au logement ».

Pour rappel, la ville de Paris et la DRIHL ont missionné le service AVDL des EDC en 2017 pour mettre en œuvre l'expérimentation « De la Rue au Logement » dans le contexte du projet de loi sur « Le Logement d'Abord » pour accompagner un public sans abris et prêt à accéder à un logement pérenne. Un signalement est effectué par les travailleurs sociaux des maraudes via le SIAO, qui renvoi la demande aux services de la préfecture. En 2020, 6 personnes nous ont été orientées via ce dispositif, et pour qui une mesure d'accompagnement a été préconisée. Au 31 décembre 2020, 1 est en cours de proposition de logement, et 1 est orientée vers une résidence sociale. 4 personnes sont toujours en attente d'une proposition. Le dernier ménage orienté via ce dispositif lors de la précédente convention a également signé son bail en 2020.

Dans cette perspective, la DRIHL a mis en place une labellisation protocole [P] pour prioriser ces ménages. Les critères de labellisation sont les suivants : être en situation de rue ou être hébergé de façon précaire, adhérer à l'accompagnement proposé, et être ouvert à un relogement à l'ensemble des arrondissements parisiens. 49 ménages ont été labellisés au cours de l'année, et 8 ont bénéficié d'un relogement.

En 2020, 213 diagnostics ont été réalisés (dont 32 étaient en cours au 31.12.2020), dont 104 ont donné lieu à un accompagnement, pour un total de 230 ménages accompagnés par l'ensemble de l'équipe (dont 126 dans le cadre d'une précédente convention).

Depuis 2019, la DRIHL 75 a mis l'accent sur les ménages ayant un DALO dit « historique » c'est-à-dire ayant été reconnus prioritaires et urgents entre 2008 et 2012 et n'ayant toujours pas été relogés. L'objectif est de pouvoir utiliser l'élargissement des critères des Accords Collectifs Départementaux 1er quartile, afin d'obtenir une nouvelle labellisation permettant de multiplier les chances d'obtenir une proposition de logement. Ainsi, 43 ménages ont été orientés dans ce cadre-là en 2020.

Informations collectives

En février 2020, nous avons pu animer l'information collective « De la proposition au relogement », développée en 2019, via des outils pédagogiques mis en place par notre service afin de dynamiser les ateliers. L'objectif principal était de sensibiliser les ménages sur les souhaits de relogement par rapport à la réalité et de déconstruire certaines représentations.

Huit personnes étaient conviées et quatre sont venues. Les personnes conviées avaient des profils assez différents : menacés d'expulsion, hébergés, non prêt au relogement, … Le but étant de créer une dynamique de groupe et de favoriser la création de lien et les échanges entre les personnes présentes. À noter que 3 des participants ont été relogés dans le courant de l'année.

Cette action a permis d'appuyer le discours que nous avons lors des entretiens individuels.

5. PARTENARIATS

Au cours de l'année 2020, nous avons maintenu nos partenariats existant avec certains bailleurs (Immobilière 3F, Paris Habitat, RIVP). Toutefois, notre partenariat avec Action Logement s'est essoufflé, comparé aux années précédentes. Le constat a été le même pour les autres opérateurs parisiens ainsi que pour

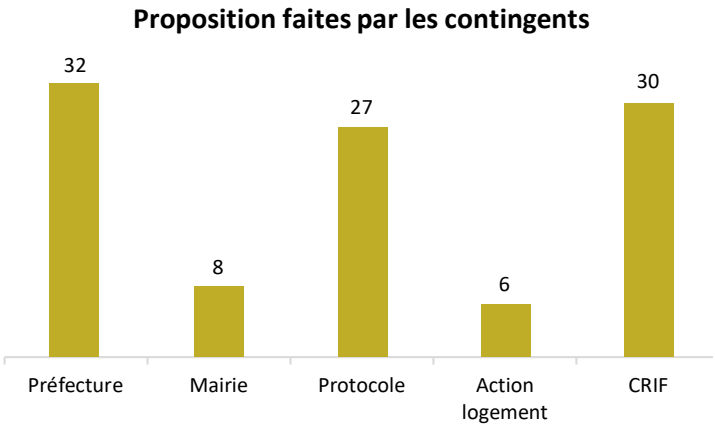

la DRIHL. Celui-ci devrait reprendre progressivement avec le nouveau protocole LDA (Logement d'abord de l'AVDL), pour lequel Action Logement, ainsi que 10 bailleurs, est signataire.

Par ailleurs nous avons pu observer un essoufflement des propositions faites par ces derniers. Seul Immobilière 3F nous a fait régulièrement des propositions aboutissant à 14 relogements.

Malgré cette baisse non négligeable, 19 ménages ont été relogés par le biais du protocole bailleur LDA, et 4 via Action Logement. Le bureau d'accès au logement de la DRIHL a permis le relogement de 12 ménages. Enfin, le contingent de la région Ile de France a été mobilisé pour 1 ménage, et la Mairie de Paris a participé aux relogements de 6 ménages.

6. PERSPECTIVES

Constats

Durant l'année 2020, le cadre d'intervention de l'AVDL s'est complexifié face à un nombre important de ménages DALO/hors DALO et une offre de logement insuffisante. À cela s'ajoute le contexte sanitaire lié à la COVID 19 qui a rendu les relogements encore plus difficiles.

Par ailleurs, cette année marquée par plusieurs confinements, a fait émerger d'autres problématiques. En effet, bien que la difficulté soit évidente pour les personnes sans logement, cela l'a été tout autant pour les ménages mal logés (sur occupation, insalubrité, …) pour lesquels la promiscuité n'a fait que mettre en avant une urgence particulière.

Il n'en demeure pas moins encourageant de constater que, malgré un contexte sanitaire tendu, le nombre de relogement sur l'année 2020 n'a pas diminué par rapport à l'année précédente (bien que beaucoup plus faible que les années d'avant).

La majorité des relogements s'effectue sur Paris. En effet, 83% des ménages ont été relogés sur le territoire parisien. Les autres ménages ont été relogés sur certains départements de la petite couronne, à savoir la Seine Saint Denis, le Val de Marne et les Hauts de Seine. Cela s'explique par le fait que les ménages reconnus prioritaires sur Paris ne souhaitent pas ou peu être relogés en banlieue. Cette problématique reste un axe que nous travaillons toujours avec les familles dans le cadre de l'AVDL.

Au 31 décembre 2020, 65 ménages ont été positionnés: 41 ménages ont été relogés, 3 étaient en attente de signature de bail et 4 en attente d'un passage en commission d'attribution. À cela s'ajoute 7 refus bailleur (majoritairement pour ressources insuffisantes) et 10 refus ménages.

Le cadre rigide de l'application de la loi DALO est parfois à l'origine de la mise en échec de l'accompagnement et du projet de relogement d'un ménage ou du moins vécu comme tel par les travailleurs sociaux. En effet, lorsqu'une proposition de logement émerge, le ménage concerné ne peut opposer de refus si le logement

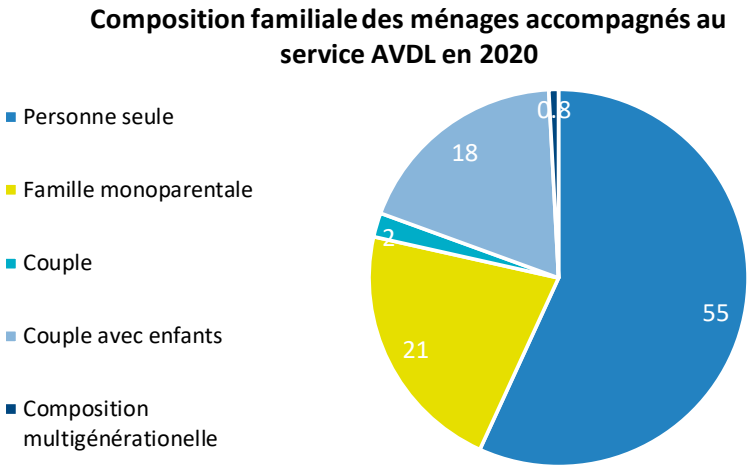

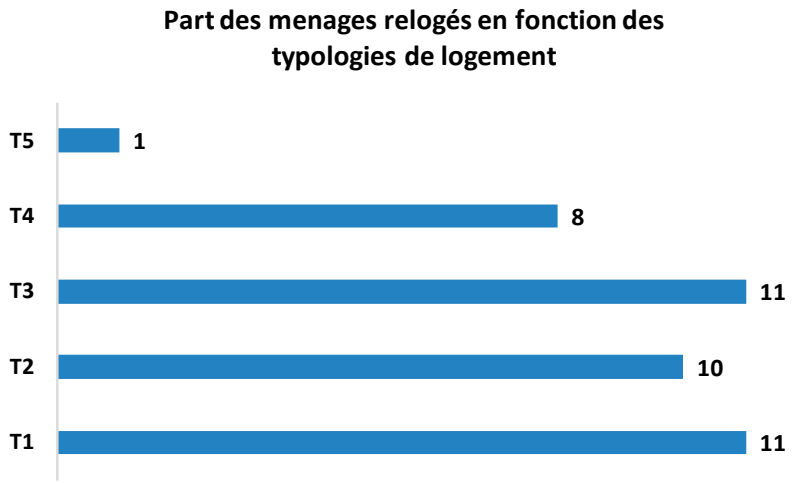

correspond aux ressources et à la composition familiale sans voir sa reconnaissance DALO devenir caduque.

Même si cela est lié à la tension locative en île de France, ces conditions sont parfois compliquées à mettre en avant auprès des ménages, de plus en plus exigeants, qui ont tendance à privilégier le quartier au détriment du confort ou de la salubrité, et qui sont de plus en plus fragilisés socialement et économiquement.

44% des relogements en 2020 concernent des logements de 1 à 2 pièces. Seulement 9 familles se sont vues attribuer un appartement T4 ou T5. 20 familles sont encore en attente d'une proposition.

70% des relogements ont été effectués sur le contingent préfectoral.

Perspectives 2021

Des rencontres trimestrielles sont organisées avec la DRIHL, les bailleurs signataires du protocole et les opérateurs AVDL parisien. Ces réunions seront l'occasion d'échanger sur les situations des ménages et de fournir des informations actualisées.

La DRIHL a pour objectif de faire intervenir les opérateurs AVDL aux commissions logement, afin que celles-ci puissent s'approprier le dispositif, qui doit largement servir l'intérêt de leur public fragile. En parallèle, cela permettra de renforcer les liens entre les bailleurs, réservataires et opérateurs, ce qui pourrait permettre d'accélérer, fiabiliser et augmenter les relogements.

Dans la même dynamique, une participation aux COMED, aux commissions ACD et FSL est en projet.

L'année 2021 sera également l'occasion de reprendre les ateliers collectifs sur le savoir habiter, le fonctionnement des propositions de logement et le relogement en lui-même auprès des ménages accompagnés en AVDL, en collaboration avec les centres d'hébergements.

Enfin, dans la convention 2020-2023, les publics éligibles se sont étendus aux ménages non reconnus prioritaire (hors DALO). L'accompagnement des ménages hors DALO s'inscrit dans le projet associatif puisque nous accompagnons d'ores et déjà ce type de public au sein des autres services de l'association. C'est pourquoi un travail est à poursuivre avec les équipes de la veille sociale pour développer une dynamique de cohésion interservices, afin que les personnes rencontrées en maraude puissent être orientées vers l'AVDL dans une optique de « Logement d'Abord ».

RÉSORPTION DES BIDONVILLES

Romcivic

Mesnil

ROMCIVIC

Depuis novembre 2013, le projet Romcivic permet à des jeunes vivant ou ayant vécu en squat ou en bidonville de réaliser un volontariat de Service Civique. En 2020, 38 jeunes se sont engagés pendant dix mois, pour lutter contre l'exclusion, la leur et celle des autres.
Les volontaires viennent en soutien aux associations intervenant sur les terrains afin de favoriser l'accès au droit commun des personnes vivant en bidonvilles et mènent des actions de lutte contre les discriminations.
Un accompagnement social et un suivi socio-éducatif, proposés en complément des missions d'intérêt général, permettent aux jeunes d'accéder à leurs droits et de s'inscrire dans un parcours.

1. CONTEXTE

Le rapport de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) de juillet 2018 recense plus de 5 357 personnes vivant en squat et bidonville réparties sur 93 sites sur le territoire francilien. Les conditions de vie sont très précaires : accès difficile à l'école pour les enfants d'âge scolaire, difficulté d'accès à l'emploi, lieux de vie insalubres dépourvus d'installations sanitaires, état de santé préoccupant, insécurité permanente provoquée par les expulsions répétées, etc., et rendent ces personnes très vulnérables, en particulier les jeunes. Face à ce constat, depuis novembre 2013 dans le cadre du projet Romcivic, les Enfants du Canal accueillent en volontariat de service civique des jeunes issus des bidonvilles ou squats, afin de rendre possibles leur accès aux droits et leur inscription dans un parcours d'insertion.

2. PRINCIPES ET VALEURS

Principes de l'action

Le projet porte les valeurs du Service Civique : les jeunes Volontaires effectuent des **missions d'intérêt général** afin d'aider des personnes en situation de précarité.

La mixité au sein du projet Romcivic est importante. Le groupe accueille également au moins 1/4 de jeunes français, « bien-logés » et ayant eu pour la plupart un parcours scolaire classique. Ainsi, des jeunes de toutes origines, de classes sociales et de niveaux d'éducation s'y côtoient et travaillent en équipe.

Le collectif
Le projet Romcivic offre aux jeunes la possibilité de vivre une expérience collective dans un cadre contenant et sécurisant les conduisant à renforcer leur autonomie et leur capacité d'agir. Cela leur permet de s'ancrer dans une dynamique de projet et d'enclencher des démarches. Le projet Romcivic apparaît comme une étape dans le parcours du jeune. Le collectif permet également à chacun de faire l'expérience de l'altérité, de sa propre singularité et de se positionner au sein du groupe afin d'y prendre une place.

Principes d'intervention sur les terrains

Sur le terrain, les volontaires du projet interviennent toujours sur des bidonvilles sur lesquels il y a une présence associative, professionnelle ou bénévole :
- Les équipes de volontaires appuient et complètent le travail effectué par les associations et collectifs intervenant sur les terrains. Les jeunes sont des volontaires et non des professionnels du travail social
- Les volontaires sont encadrés et accompagnés par une équipe socio-éducative dans la mise en œuvre et le suivi de leur mission

D'autres principes spécifiques à ce projet ont été adoptés et développés :
- Appui sur l'expérience de vie de chacun et la communauté de vécu comme éléments facilitant l'intervention sur les terrains, et permettant aux volontaires par effet miroir de prendre de la distance

avec leur propre situation, de prendre conscience des leviers de changement pour eux-mêmes, de s'approprier des outils
- Renforcement des capacités des jeunes : amélioration du pouvoir d'agir par la responsabilisation et la participation des volontaires en service civique
- Accompagnement socio-éducatif : par une équipe pluridisciplinaire assurant le suivi des volontaires non seulement dans leurs actions mais aussi dans leurs démarches sociales, d'accès aux droits et d'insertion professionnelle à l'issue du volontariat.

Objectifs

Objectif général : Favoriser l'insertion des personnes vivant en bidonvilles en s'appuyant sur le dispositif du Service Civique

Objectif 1 : Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes vivant en squat et bidonville

Objectif 2 : Soutenir les associations dans leurs actions pour favoriser l'accès aux droits des habitants des bidonvilles

Objectif 3 : Faire évoluer les représentations sur les personnes vivant en squat et bidonville et sur les personnes roms, déconstruire les amalgames et combattre les préjugés

En septembre 2019, les projets Scolarisation et Romcivic, qui coexistaient depuis 2013, ont été mutualisés au regard de leurs finalités communes et de principes d'intervention identiques. Ainsi, depuis juillet 2020, les volontaires sont recrutés sur une même mission de service civique de soutien aux habitants des bidonvilles, dans laquelle les activités d'accompagnement à la scolarité sont représentées.

3. MOYENS

Moyens en personnel

Depuis décembre 2019, l'équipe est composée :
- d'une coordinatrice de projet
- de deux animatrices socio-éducatives
- d'une intervenante sociale

Mission de l'équipe

La coordinatrice du projet supervise et assure la cohérence entre tous les axes du projet. Elle accompagne l'équipe pluridisciplinaire au quotidien. Elle intervient dans le suivi des volontaires au niveau éducatif. Elle veille à la réalisation des divers projets engagés et participe avec la direction à la définition des objectifs ainsi qu'au développement du projet (recherche de partenariats, de financements, …).

L'intervenante sociale effectue le suivi global, des volontaires vivant ou ayant vécu en bidonville. Elle soutient le jeune dans l'ouverture de ses droits, dans des démarches de soins, dans la parentalité, et l'oriente vers les dispositifs et structures de droit commun. Elle accompagne le jeune dans l'élaboration de son projet (dans le cadre d'ateliers collectifs et en individuel). Elle assure également le relais auprès des partenaires mobilisables pour la poursuite de cette démarche et/ou la mise en œuvre du projet. Dans le cadre de l'accompagnement elle apporte tout au long du parcours un soutien (étayage). Elle a également un regard sur l'évolution du jeune dans les missions d'intérêt général.

Les animatrices socio-éducatives encadrent les volontaires au quotidien. Elles sont en charge de l'animation des temps collectifs. Elles accompagnent les volontaires dans la réalisation de leur mission. Elles coordonnent les activités dans les différents terrains d'intervention en lien avec les partenaires opérationnels présents sur ces terrains. Elles effectuent le suivi et l'évaluation des activités réalisées. Elles assurent, en concertation avec le reste de l'équipe, le tutorat des volontaires non-issus des bidonvilles.

4. ACTIONS ET BILAN

Depuis 2013, les jeunes sont accueillis en une promotion annuelle pour une durée de 10 mois d'octobre à juillet. L'année 2020 a vu la mise en place de l'intégration de deux promotions dans l'année civile : l'une démarrant au 1/03 et l'autre au 1/10. Désormais, ce sont 3 promotions qui se chevauchent sur l'année. L'objectif étant de permettre une continuité d'action sur les terrains, ainsi qu'une forme de « passation » entre pairs. Par ailleurs la durée du volontariat pour les jeunes français est passée à 10 mois pour les volontaires qui ont intégré le projet en 2020.

Ainsi au cours de l'année 2020, 38 jeunes ont effectué un volontariat de service civique au sein du projet Romcivic, répartis comme suit :

Accompagnement socio-éducatif des VSC

Les volontaires en situation de précarité sont accompagnés par l'équipe éducative et en particulier par l'intervenante sociale.

Les objectifs de cet accompagnement sont :
- le renforcement de la capacité à agir
- l'amélioration de la situation par l'ouverture des droits de base
- la sortie du bidonville via l'insertion par le travail et le logement

L'accompagnement prend en compte la situation et le parcours de chacun afin de faciliter l'adhésion et de répondre aux besoins de chacun.

Un accompagnement éducatif (travail au quotidien - sur la possibilité d'appropriation du dispositif, les compétences sociales, la posture, divers entretiens d'évaluations – suivi dans le volontariat, évaluation) est réalisé dans le but de faciliter leur insertion dans le monde du travail à l'issue du volontariat. Les méthodes de travail, les dynamiques d'équipe et les techniques d'animation favorisent la responsabilisation et l'autonomie de chacun. Elles contribuent à créer un véritable lien entre les volontaires, permettant à chacun de prendre une place dans le groupe.

L'accompagnement individualisé peut revêtir différentes formes en fonction de chaque jeune et des besoins exprimés ou identifiés, des opportunités qui se présentent : entretiens individuels, entretiens informels, lien avec les autres référents du jeune, accompagnement physique et orientation. Il est nécessairement souple afin de prendre en compte la réalité de chacun, ses préoccupations du moment, les changements brutaux qui peuvent advenir. Les démarches sont effectuées avec les volontaires ce qui leur permet d'être acteurs de leur parcours, de développer leur autonomie.

Si l''accompagnement a pour but initial de permettre au jeune d'effectuer des démarches visant l'ouverture des droits et l'amélioration de sa situation, il vise avant tout à améliorer la compréhension et la connaissance de son environnement, l'identification des ressources mobilisables, afin de favoriser l'acquisition de repères, facilitant l'autonomie. C'est pourquoi nous travaillons en lien avec les ressources présentes à proximité du lieu de vie de chaque jeune.

Au démarrage du parcours des ateliers collectifs sur le thème de l'accès aux droits sont systématiquement

EN 2020

38 volontaires en service civique

Période de 10 mois, 24 h/semaine

Indemnité de 473€/mois versée par l'Agence Nationale du Service Civique + financement du PASS Navigo dans le cadre de la prestation de subsistance + versement du complément par l'association

Statut reconnu : carte de volontaire du service civique, attestation à la fin du service civique, attestation de paiement chaque mois ouvrant notamment les droits à une protection sociale (maladie, retraite, etc.)

Formations : les volontaires bénéficient des formations établies par l'Agence du Service Civique - formation civique et citoyenne et une journée de formation PSC1 dispensée par le Centre français de secourisme. Par ailleurs, des formations adaptées aux missions spécifiques du projet, animées par des partenaires ou des membres de l'équipe leur sont proposées

proposés. Leur objectif étant à partir des expériences individuelles, de travailler sur les représentations, les attentes et de permettre la compréhension du système social, des différentes démarches pour mieux s'approprier l'accompagnement et être en mesure par la suite d'effectuer ces démarches seuls. Ces connaissances sont également utiles dans le cadre des missions de terrain.

Des temps collectifs sur le projet d'accès à l'emploi sont proposés à l'ensemble des volontaires. C'est l'occasion également pour les volontaires français de questionner leur projet. Le cadre sécurisant proposé par Romcivic permet aux jeunes de s'autoriser à imaginer un futur, de partager des rêves, des envies, des peurs. Le partage d'expérience, l'expression de difficultés communes, l'identification de ressources et de leviers, est source d'émergence de collaborations et d'entraide. Ces temps collectifs s'articulent avec l'accompagnement individuel.

Incidences de la situation sanitaire sur l'accompagnement

Le confinement de Mars 2020 n'a pu être anticipé. Il a été source de grande angoisse pour tous les volontaires, et plus particulièrement pour ceux qui vivaient en bidonvilles. Nous avons maintenu le lien par téléphone avec tous, avons expliqué la situation, réexpliqué les consignes sanitaires, écouté, rassuré, identifié les besoins, cherché des solutions. La demande immédiate a été la demande alimentaire, et la mise à l'abri pour certains. Nous avons mobilisé les ressources des territoires concernés pour l'aide alimentaire, et distribué des chèques service de la Fondation Abbé Pierre. Ces chèques services ont été attribués après une évaluation des situations, ils ont représenté une véritable aide, et ont été l'occasion de rencontres physiques avec les jeunes, qui nous ont permis de mieux appréhender le vécu de chacun.

Le confinement a été l'occasion pour trois jeunes d'accéder à une mise à l'abri. Pour les autres jeunes vivant en bidonville ou squat, il s'est avéré difficile de prendre le risque de se couper de leur famille, de leur environnement social.

Pour tous les volontaires les démarches ont été ralenties.

De manière générale, nous constatons une amélioration notoire des compétences linguistiques orales pour l'ensemble des volontaires. Le rapport à l'écrit quant à lui reste difficile, en effet 70% des jeunes accueillis n'ont pas été ou ont été très peu scolarisés. Le volontariat est l'occasion pour ces jeunes de renouer avec les apprentissages.

L'accompagnement après le service civique

Depuis septembre 2019, nous avons rendu possible la poursuite d'un accompagnement pour les jeunes sortis du service civique, afin de permettre la continuité des démarches et des parcours. Il ne s'agit pas de se substituer aux autres acteurs, mais d'être en lien avec eux, de continuer à accompagner le jeune dans des démarches si nécessaire, de l'orienter vers les interlocuteurs compétents, de soutenir, expliquer les démarches entreprises ailleurs.

Ainsi en 2020 : ce sont 14 jeunes qui ont été accompagnés dans ce cadre :
- 10 de la promotion 2018/2019, 4 de la promotion : 2019/2020
- les contacts sont réguliers pour 7 d'entre-eux, et ponctuels pour les 7 autres:

LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

7e promotion 01/10/2019-31/07/2020	**8e promotion** 01/03/2020-31/12/2020	**9e promotion** 01/10/2020-31/07/2021
14 volontaires 18 recrutés : 4 sont partis en Roumanie suite à des incidents sur leur bidonville	**8 volontaires**	**17 volontaires**
7 filles / 7 garçons 5 volontaires français 1 volontaire bulgare 8 volontaires roumains	**2 filles / 6 garçons** 5 volontaires français 1 volontaire bulgare 7 volontaires roumains	**13 filles / 4 garçons** 2 volontaires français 1 volontaire bulgare 5 volontaires roumains
11 sont présents au 1er janvier 2020 - 2 arrêts de contrat au cours du 1er trimestre - 2 arrêts de contrat après le 1er trimestre - 1 arrêt de contrat ; retour pays tiers pour s'y établir et travailler	- 2 arrêts de contrat au cours du 2eme trimestre - 1 arrêt de contrat volontaire français	2 arrêts de contrats au cours du 1er trimestre : retour en Roumanie pour événements familiaux

38 volontaires >> **22 filles / 16 garçons**
11 volontaires français
3 volontaires bulgares
24 volontaires roumains
>> **Au 01/01/2021 :**
11 volontaires sont en cours de parcours

Programmes et partenaires de formation

Le volet formation est un axe important du projet Romcivic. En plus des formations établies par l'Agence du Service Civique (formation civique et citoyenne, formation PSC1…), les volontaires reçoivent des formations leur permettant de mieux appréhender leurs missions, améliorer leurs connaissances et développer leur autonomie.

Chaque promotion, débute par deux semaines de formation initiale dispensée par l'équipe encadrante. Ces temps de formation permettent, en plus de transmettre aux jeunes des connaissances de base nécessaires pour réaliser

leur mission (animation, droits sociaux et démarches, principes de la médiation, posture professionnelle, travail en équipe, connaissance des acteurs et partenaires…), de poser le cadre du projet et de s'assurer de sa bonne compréhension par les jeunes. Au cours de ces deux semaines, un important travail est également réalisé pour assurer la cohésion du groupe et installer un climat de bienveillance permettant à chacun de s'exprimer dans le respect de l'autre, de trouver sa place dans le collectif. Les règles de fonctionnement sont co-construites à chaque promotion avec le groupe. Depuis l'accueil d'une nouvelle promotion en mars, ce temps permet aussi aux «anciens» de partager leurs expériences avec les nouveaux arrivés.

Dans le cadre du plan de formation continue, des temps de formation sont régulièrement organisés auprès des volontaires. Au cours de ces formations, dispensées par l'équipe encadrante, des partenaires du projet ou des formateurs externes, différentes thématiques sont abordées. Chaque année, le plan de formation s'enrichit et s'adapte en fonction des besoins identifiés dans le cadre de la réalisation des missions, des demandes et des problématiques rencontrées par les jeunes accueillis. Entre août 2019 et décembre 2020 les formations suivantes ont été dispensées aux volontaires :

- Santé et prévention : formation sur l'accès à la santé et la médiation sanitaire avec Première Urgence Internationale, formation tuberculose et prévention dispensée par un médecin généraliste, sexualité/IST dispensée par le CRIPS, addictions/réduction des risques dispensée par le l'association PROSE, rencontres à l'association du Mouvement Français pour le Planning Familial : sexualités/contraception/égalité femmes-hommes (en groupes non mixtes)
- Histoire, droits et discriminations : intervention de la Voix des Rroms sur l'histoire de l'antitsiganisme, formation sur la lutte contre l'antitsiganisme en ligne dispensée par des éducateurs pairs dans le cadre d'un projet européen avec la Voix des Rroms, formations de sensibilisation aux discriminations et possibilités d'action animées par les membres de l'équipe, ainsi que sur les violences sexistes
- Animation : en raison de la crise sanitaire la formation d'une semaine dispensée par les CEMEA Pays de La Loire pour chaque promotion de volontaires a été reportée à plusieurs reprises et n'a pas pu finalement avoir lieu. Plusieurs temps de formation ont cependant été dispensés par l'équipe : animation de jeux, posture de l'animateur, règles et sécurité, organiser une sortie, etc. Des étudiants en sciences de l'éducation ont également proposé des outils aux volontaires pour sensibiliser les enfants à l'écriture et aux chiffres.
- Travail social : accès aux droits (les droits, conditios d'accès et démarches, rôle et fonction des différents acteurs et organismes), relation d'aide, posture professionnelle, éthique
- Intervention en bidonville et accès aux droits : temps de réflexion sur l'intervention en bidonville, notamment autour de la projection de documentaires (contexte politique, histoire, expulsions, …), formation sur la scolarisation des enfants

De plus, chaque semaine des ateliers linguistiques de 2h30 sont animés par des bénévoles et l'équipe encadrante afin

de permettre aux volontaires roumains et bulgares de renforcer leur maîtrise de la langue française. Les volontaires français viennent en soutien à leurs collègues pour cet apprentissage et apprennent eux-mêmes à accompagner à l'apprentissage du français.

Le volet formation est un axe important du projet Romcivic. En plus des formations établies par l'Agence du Service Civique (formation civique et citoyenne, formation PSC1…), les volontaires reçoivent des formations leur permettant de mieux appréhender leurs missions, améliorer leurs connaissances et développer leur autonomie.

Chaque promotion, débute par deux semaines de formation initiale dispensée par l'équipe encadrante. Ces temps de formation permettent, en plus de transmettre aux jeunes des connaissances de base nécessaires pour réaliser leur mission (animation, droits sociaux et démarches, principes de la médiation, posture professionnelle, travail en équipe, connaissance des acteurs et partenaires…), de poser le cadre du projet et de s'assurer de sa bonne compréhension par les jeunes. Au cours de ces deux semaines, un important travail est également réalisé pour assurer la cohésion du groupe et installer un climat de bienveillance permettant à chacun de s'exprimer dans le respect de l'autre, de trouver sa place dans le collectif. Depuis l'accueil d'une nouvelle promotion en mars, ce temps permet aussi aux «anciens» de partager leurs expériences avec les nouveaux arrivés.

Dans le cadre du plan de formation continue, des temps de formation sont régulièrement organisés auprès des volontaires. Au cours de ces formations, dispensées par l'équipe encadrante, des partenaires du projet ou des formateurs externes, différentes thématiques sont abordées. Chaque année, le plan de formation s'enrichit et s'adapte en fonction des besoins identifiés dans le cadre de la réalisation des missions, des demandes et des problématiques rencontrées par les jeunes accueillis. Entre août 2019 et décembre 2020 les formations suivantes ont été dispensées aux volontaires :
- Santé et prévention : formation sur l'accès à la santé et la médiation sanitaire avec Première Urgence Internationale, formation tuberculose et prévention dispensée par un médecin généraliste, sexualité/IST dispensée par le CRIPS, addictions/réduction des risques dispensée par le l'association PROSE, rencontres à l'association du Mouvement Français pour le Planning Familial : sexualités/contraception/égalité femmes-hommes (en groupes non mixtes)
- Histoire, droits et discriminations : intervention de la Voix des Rroms sur l'histoire de l'antitsiganisme, formation sur la lutte contre l'antitsiganisme en ligne dispensée par des éducateurs pairs dans le cadre d'un projet européen avec la Voix des Rroms, formations de sensibilisation aux discriminations et possibilités d'action animées par les membres de l'équipe, ainsi que sur les violences sexistes
-Animation : en raison de la crise sanitaire la formation d'une semaine dispensée par les CEMEA Pays de La Loire pour chaque promotion de volontaires a été reportée à plusieurs reprises et n'a pas pu finalement avoir lieu. Plusieurs temps de formation ont cependant été dispensés par l'équipe : animation de jeux, posture de l'animateur, règles et sécurité, organiser une sortie, etc. Des étudiants en sciences de l'éducation ont également proposé des outils aux volontaires pour sensibiliser les enfants à l'écriture et aux chiffres.
- Travail social : accès aux droits (les droits, conditions d'accès et démarches, rôle et fonction des différents acteurs et organismes), relation d'aide, posture professionnelle, éthique
- Intervention en bidonville et accès aux droits : temps de réflexion sur l'intervention en bidonville, notamment autour de la projection de documentaires (contexte politique, histoire, expulsions, …), formation sur la scolarisation des enfants

De plus, chaque semaine des ateliers linguistiques de 2h30 sont animés par des bénévoles et l'équipe encadrante afin de permettre aux volontaires roumains et bulgares de renforcer leur maîtrise de la langue française. Les volontaires français viennent en soutien à leurs collègues pour cet apprentissage et apprennent eux-mêmes à accompagner à l'apprentissage du français.

Actions réalisées auprès des personnes vivant en bidonvilles dans le cadre des missions d'intérêt général de volontariat de service civique

Missions

Les missions d'intérêt général se déclinent en trois volets :
- Proposition d'activités ludo-éducatives aux enfants
- Soutien aux associations dans leurs actions pour favoriser l'accès aux droits des familles vivant en bidonville
- Mise en place et participation à des actions de plaidoyer et de sensibilisation

Terrains d'intervention et partenaires

ACTIONS ET **ACCOMPAGNEMENT**

Scolarisation

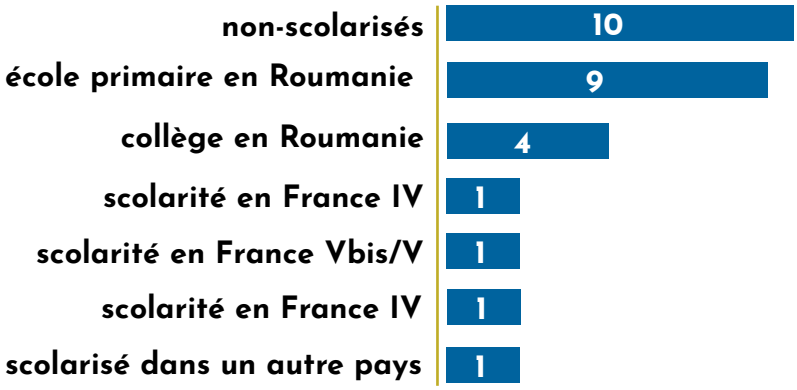

Niveau de français

Démarches effectuées au 31/12/2020

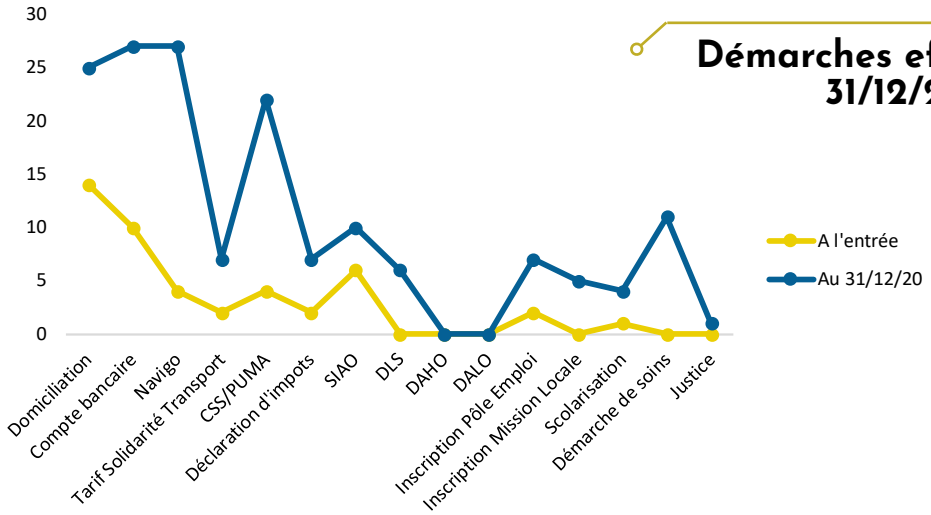

Evolution des conditions de vie

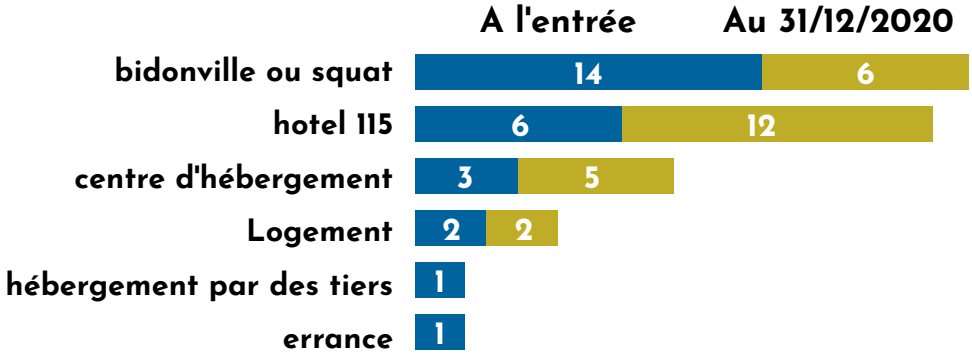

- A l'occasion du confinement de mars 2020, **3 volontaires** ont souhaité bénéficier d'une mise à l'abri et y ont accédé
- Orientation de **5 jeunes** par le dispositif Mesnil des Enfants du canal
- **11 volontaires** poursuivent leur service civique après le 31/12/2020

En 2020, les volontaires sont intervenus sur 5 bidonvilles en Île-de-France : Montreuil (93), Stains (93), Antony-Jouhaux (92), Bonneuil-sur-Marne (94) et Nanterre (92) ainsi que sur le centre d'hébergement Mesnil à Stains (93).

Les actions sur les terrains de Montreuil (Acacias) et de Bonneuil-sur-Marne se sont arrêtées suite à l'expulsion de ces deux lieux de vie en mars et juillet 2020.
Les interventions se font en concertation avec l'ensemble des associations et collectifs présents sur les terrains. Les partenaires du projet Romcivic sont nombreux en fonction des départements et des terrains d'intervention. Au cours de l'année 2020 nous avons collaboré avec ACINA, Médecins du Monde, Le Secours Catholique, Askola, La voix des Rroms (notamment Yag Bari), Système B comme bidonville, L'Ecole Enchantiée, Première Urgence Internationale, ACINA, le collectif Romeurope Antony, ASAV 92, CASNAV 92, Amélior, Hors la rue.

En 2020, l'équipe de Romcivic s'est également mobilisée face à la pandémie, en lien avec les autres services des Enfants du canal et au sein du Collectif inter-associatif 93 : identification et remontée des besoins, participations aux maraudes etc.
Détails des actions réalisées d'août 2019 à décembre 2020*

*Jusqu'ici les actions réalisées par les volontaires étaient décomptées par promotion (d'octobre à juillet). Depuis 2020, l'intégration d'une nouvelle promotion au mois de mars permet d'assurer une continuité des activités tout au long de l'année par une passation entre les volontaires. Nous ferons donc désormais le décompte des activités en nous basant sur l'année civile.

Entre août 2019 et décembre 2020, 345 actions ont été réalisées par les volontaires. La baisse du nombre d'actions en comparaison à l'année précédente s'explique par les grèves de décembre 2019 qui ont rendu difficiles les déplacements sur le terrain, et par le confinement de mars à mai 2020. Le deuxième confinement d'octobre à décembre nous a également amenés à réduire les activités sur les terrains, et notamment les activités d'animation auprès des enfants au profit d'activités en lien avec la sensibilisation et au plaidoyer sur les discriminations et les difficultés rencontrées par les habitants des bidonvilles et squats.

Proposition d'activités ludo-éducatives aux enfants vivant sur les terrains d'intervention

L'animation est la seule mission réalisée en autonomie par les volontaires. Avec le soutien des animatrices socio-éducatives, ils organisent régulièrement des animations sur les lieux de vie, mais également des sorties au parc et à la médiathèque. Ils peuvent également favoriser la participation des enfants aux activités s'adressant à tous. droit commun. Par exemple, des enfants vivant sur le terrain de Stains ont été accompagnés au soutien scolaire proposé par le Secours Catholique.

Soutien aux associations dans leurs actions pour favoriser l'accès aux droits des familles vivant en bidonville

Sur demande des partenaires, les volontaires effectuent des accompagnements physiques des personnes vivant en bidonville dans leurs démarches d'accès aux droits.

Répartition des actions

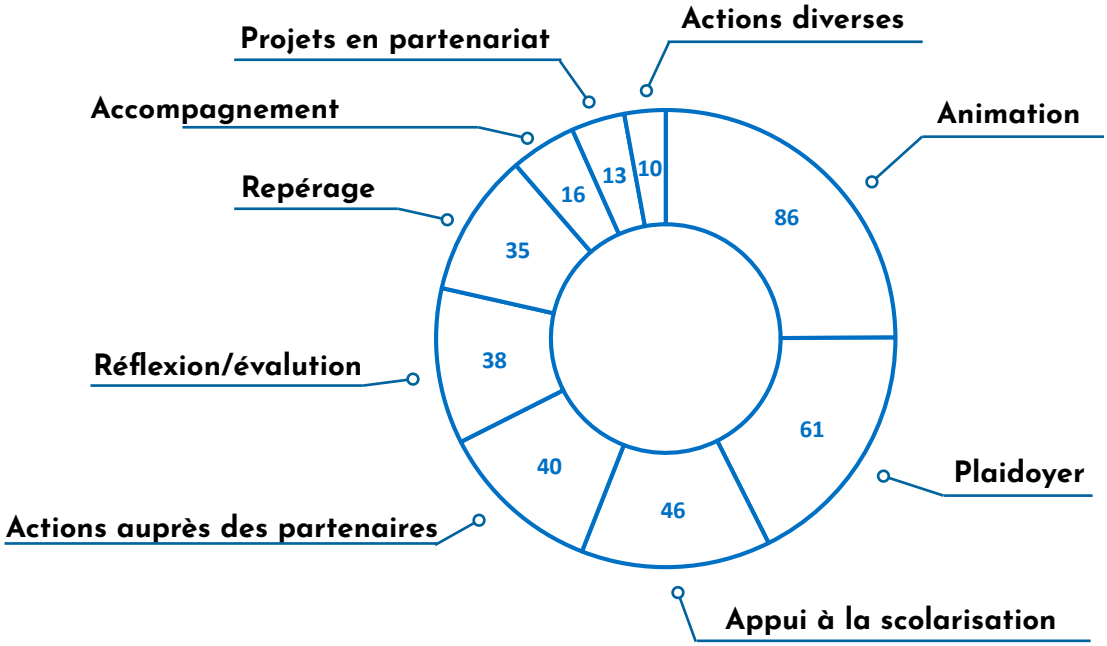

La présence des volontaires permettant ainsi une meilleure observation des rendez-vous, une meilleure compréhension des démarches effectuées et une meilleure autonomie des personnes accompagnées.

Au cours de l'année, les volontaires ont principalement réalisé des accompagnements dans l'accès à l'école en partenariat avec ACINA, l'Ecole Enchantiée et le Casnav 92

Les volontaires sont intervenus directement au sein de structures accompagnant des familles vivant en bidonville, en hôtel 115 ou en errance.
- Espace solidarité insertion (ESI) Familles CAPS-OSE : une journée par semaine, des volontaires viennent en soutien aux équipes de l'ESI CAPS-OSE situé dans le 10e arrondissement de Paris. Les volontaires participent à l'accueil des familles et proposent des temps d'animation pour les enfants
- L'Ecole Enchantiée : soutien aux ateliers linguistiques et de préparation à la scolarisation des enfants en âge d'être au collège
- Centre d'Accueil de Soins et d'Orientation (CASO) de Médecins du Monde : à plusieurs reprises en novembre 2019, les volontaires sont venus en soutien aux équipes du CASO situé à Saint Denis. Ils y ont notamment apporté un soutien logistique. Les volontaires se sont également impliqués auprès des éducateurs du Yag Bari (projet de La Voix des Rroms) qui proposent des activités sportives et culturelles aux enfants du terrain Voltaire à Saint Denis.

Mise en place et participation à des actions de plaidoyer et de sensibilisation

En Campagne : Entre octobre 2019 et mars 2020, les volontaires ont participé à un projet de plaidoyer dans le cadre des élections municipales. Ce projet s'est développé autour de trois axes :
- Des formations pour permettre aux volontaires de comprendre les enjeux des élections municipales en lien avec les bidonvilles, pour leur permettre d'alimenter leur plaidoyer, et pour faciliter la prise de parole en public. En plus des temps de formation en interne, le CNDH Romeurope, Vox Public et la Compagnie Oxymore sont intervenus auprès des volontaires.

- La réalisation de clips d'interpellation sur l'accès à l'eau, la domiciliation et la scolarisation : ces vidéos ont été réalisées en partenariat avec les Films de l'Arpenteur. Accompagnés par les réalisateurs Benoit Peytavin et Simon Desjobert, les volontaires ont appris à manier la caméra et la perche, et ont écrit et réalisé ces trois clips. Le clip sur la domiciliation a été réalisé en animation avec le soutien de Janis Aussel.
- Le projet a été présenté aux partenaires. Les vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux et relayées par les partenaires :
- L'école. Municipales 2020 - S'engager pour les habitants des bidonvilles. - YouTube,
- L'eau. Municipales 2020 - S'engager pour les habitants des bidonvilles. - YouTube,
- La domiciliation. Municipales 2020 - S'engager pour les habitants des bidonvilles. - YouTube
- Des rencontres avec des candidats aux élections municipales pour échanger sur la question des bidonvilles et apporter des pistes d'amélioration des conditions de vie pour leurs habitants. Trois villes ont été choisies : Antony et Bonneuil, terrains d'intervention pour les volontaires dans le cadre de leur mission, et Saint-Denis. Tous les candidats de ces municipalités ont été contactés, quatre d'entre-eux ont répondu à l'appel. Ces rencontres comme les différentes étapes de ce projet ont été filmées par les volontaires avec le soutien des réalisateurs des Films de l'Arpenteur dans l'optique de réaliser un film documentaire témoignant de cette expérience qui a contribué à améliorer la compréhension par les jeunes des enjeux électoraux, et leur a permis de prendre conscience de leur capacité à agir, informer, témoigner, proposer.
Les volontaires ont par la suite travaillé à l'élaboration d'autres supports :
- **Les podcast de Romcivic – « Vivre sur un bidonville»** : En novembre 2020, les volontaires ont réalisé un podcast sur les conditions de vie sur les bidonvilles. De la prise de son au montage, ils ont pu découvrir un nouvel outil et s'exprimer sur les difficultés de la vie sur les bidonvilles.
Lien : Les podcasts de Romcivic - Episode 1 : Vivre sur un bidonville - YouTube
- **Jeu de sensibilisation** : Depuis le mois de septembre 2020, les volontaires travaillent sur la réalisation d'un jeu de sensibilisation pour aborder les difficultés de la sortie du bidonville vers le logement. Toujours en construction, ce jeu sera un outil permettant de réaliser des ateliers de sensibilisation.
- La création d'une newsletter depuis septembre 2020 permet aussi aux volontaires de partager leur expérience à Romcivic.

Projets en partenariat

Pour la 4e année consécutive, les volontaires du projet Romcivic ont proposé des mini camps aux enfants vivant sur les bidonvilles en partenariat avec les Scouts et Guides de France. Du 20 au 26 juillet, 21 enfants vivant à Antony, Saint Denis, Stains, Gagny, Saint Ouen et Paris ont participé à deux séjours courts à Cintray (Normandie). Le premier camp, à destination des enfants de 6 à 9 ans, avait pour thématique les chevaliers, et le deuxième séjour, pour des enfants de 10 à 14 ans avait pour thématique les Supers Héros.

5. PARTENARIATS

ACINA
Amélior
ASAV 92
ASET 93
Association Charonne - Service Bociek
CASNAV 92
CMS Saint-Denis
CNDH ROMEUROPE
Collectif Romeurope Antony
CRIPS
Emmaüs solidarité
ESI Chemin vert CASP -OSE
ESI-Familles
FNASAT
Hors la Rue
Hopital Delafontaine (PASS)
Interlogement93
L'école enchantiée
La Voix des Rroms
Le CSAPA Victor Segalen
Le mouvement Ecole pour tous
Le service prévention du CD93
Les CEMEA Pays de la Loire
Les Films de l'Arpenteur
Master Sciences de l'éducation de l'université de Nanterre
Médecins du Monde
Mouvement français pour le Planning Familial
Première Urgence - Aide Médicale Internationale
PROSE
Réseau des PMI de la Seine Saint Denis
Rues et Cités
Secours Catholique
Solidarités Jean-Merlin
Système B comme Bidonville
Missions locales de Montreuil

MESNIL

MISSION EXPÉRIMENTALE DE SUIVI NOVATEUR ET D'INSERTION PAR LE LOGEMENT

En 2020, malgré la crise sanitaire et ses conséquences de précarité accrue sur les ménages accompagnés, le Mesnil a pu ouvrir son centre d'hébergement de stabilisation en collectif, cœur du dispositif, à destination de trente familles déjà accompagnées vers l'emploi et le logement, mais aussi vers la scolarité et la santé. Ces six mois en hébergement permettent de dresser un premier bilan, en comparaison des entrées en logement directement du bidonville l'année précédente.

1. CONTEXTE

Le Mesnil est un dispositif régional passerelle d'insertion par l'emploi et le logement pour des familles vivant en bidonville en Île-de-France. Il concerne 60 ménages accompagnés en file active, 30 en hébergement collectif de stabilisation à Stains, 30 en logement ou en bidonville en Île-de-France.

À la croisée de ses différentes expériences d'accompagnement innovant développées depuis 2007, l'association porte le service depuis 2017, avec l'appui de la Préfecture d'Île-de-France et de la ville de Stains. Il est le fruit du travail effectué par la mission scolarisation de l'association à Stains à partir de 2015, pendant plus d'un an, travail ayant permis que la municipalité se propose d'accueillir le dispositif sur son territoire, avec un objectif de résorption de ses bidonvilles, dans le cadre de la réhabilitation de ses jardins familiaux.

Le Mesnil s'inscrit dans de multiples orientations : le plan régional de résorption des campements illicites et des bidonvilles 2019-2022 en Île-de-France ainsi que l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles, dans les prolongements de la stratégie régionale de 2016 d'une part et de la circulaire interministérielle de 2012 d'autre part.

La spécificité et l'innovation du dispositif se traduisent par un volet régional, avec des familles orientées depuis Stains en priorité mais ensuite depuis toute l'Île-de-France par d'autres opérateurs d'État de la résorption des bidonvilles, Acina depuis 2018 et auparavant Adoma ; par un accompagnement social global et individualisé pour des familles volontaires, adapté à la temporalité des personnes, dans le cadre d'un contrat de séjour et d'engagements entre une équipe pluridisciplinaire et la famille ; par une implantation locale et une volonté d'ouverture sur le territoire : activités avec les partenaires, structures locales, associations…

2. OBJECTIFS

Le Mesnil a pour objectifs d'accompagner vers l'autonomie de manière pérenne les familles vivant en bidonville ou en squat, « Roms » ou désignées comme telles, notamment dans le logement et l'emploi, mais aussi dans l'ensemble des démarches permettant de réaliser leurs projets de vie et leur insertion. Cet accompagnement social global « du bidonville au logement » passe par une période de stabilisation en hébergement, d'une durée cible d'un an sur les deux ans de prise en charge.

Les objectifs de l'accompagnement sont portés par l'association, travaillés avec des partenaires ou vers le droit commun :

- Hébergement de stabilisation en collectif ;
- Accès aux droits administratifs (identité, domiciliation, banque, impôts…) ;
- Scolarisation, parentalité ;
- Accès aux soins et à la santé (AME, PASS…) ;
- Accompagnement vers un projet professionnel, l'emploi (SIAE…) et la formation (apprentissage du français à visée professionnalisante…) ;

• Accès aux droits complémentaires (CMU/CSS, Caf…);
• Accompagnement vers et dans le logement (SIAO, DLS, DALO, IML, Action Logement… « Savoir-habiter », vie quotidienne…) ;
• Apprentissage du français ;
• Animations, activités collectives, accès aux loisirs et à la culture ;
• Citoyenneté, participation et pouvoir d'agir ;

La libre-adhésion au projet et l'appropriation des démarches par les personnes sont la base de cet accompagnement.

3. MOYENS

Moyens humains

• 3 intervenantes sociales (17 familles chacune)
• 5 agents d'accueil et de logistique
• 2 conseillers en insertion professionnelle
• 1 animatrice socio-éducative
• Co-coordination du dispositif : 1 chef de projet et 1 coordinatrice de l'accompagnement social / intervenante sociale (9 familles)
• 1 responsable logistique
• 1 assistante administrative et comptable
• 1 bénévole (appui aux actualisations à Pôle emploi ; à venir, 1 bénévole en appui au soutien scolaire)
• 1 psychologue (prestation externe, 2 interventions par mois)

Moyens matériels

Après un an et demi de travail d'accompagnement auprès des familles en entretiens dans les bureaux du centre d'hébergement, qui représentait la première phase des travaux, l'ouverture du volet hébergement du centre en juin a permis d'appréhender au quotidien ce travail directement auprès des résidents. Les bureaux d'accueil et de l'équipe sociale ont vu leurs usages évoluer, tout comme le travail des salariés. La salle « polyvalente » (réunions, activités collectives, rencontres, entretiens…) s'apparente comme un des lieux centraux de la stabilisation collective en hébergement.

4. ACTIONS ET BILAN

• 7 arrêts d'accompagnement de familles car autonomes (sorties positives)
• 13 débuts d'accompagnement de familles (8 évaluées par Adoma en 2017, 4 orientées par Acina et 1 orientée par Alteralia)

© Nicolas Waltefaugle

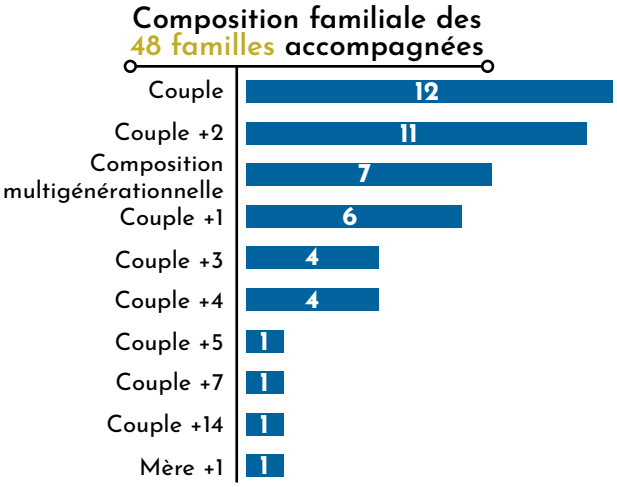

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et son impact sur les familles accompagnées.
Durant les deux mois du premier confinement, de mars à mai, l'équipe sociale a dû adapter ses pratiques et accompagner des familles désemparées par la situation sanitaire et sociale, malgré le confinement.

Les ménages ont été impactés de plein fouet, connaissant des pertes d'emplois déclarés et de ressources informelles, doublées par une crainte de la contagion dans la précarité d'habitat du bidonville (accès à l'eau, etc). L'équipe a dû faire face aux demandes et aux inquiétudes des personnes, en gérant les tensions avec un soutien psychologique improvisé.
L'accompagnement a dû être effectué à distance et en partie en présentiel, pour des familles résidant dans plusieurs bidonvilles (Stains, Drancy), plusieurs hôtels (Stains, Saint-Denis, Choisy-le-Roi…) et en logement (Seine-Saint-Denis et Val d'Oise).

Cette adaptation technique, via des entretiens à distance, a permis de travailler l'autonomie des personnes dans leurs démarches via les outils numériques, sur smartphone par exemple. Malgré cela, la crise a d'autant plus mis en évidences les problématiques de fracture numérique connues par les habitants des bidonvilles, quand les enseignants des élèves demandent d'être réactifs sur ces supports numériques.

Cet accompagnement adapté s'est également traduit par une logistique d'aide d'urgence, lors de distributions aux familles de colis alimentaires, de tickets services, de devoirs imprimés et de courrier.

Dès la première semaine du confinement, à titre d'exemple, l'équipe du Mesnil a effectué des distributions de colis alimentaires et des devoirs, en effectif réduit. Durant le confinement, ces distributions alimentaires ont représenté plus de 150 sachets repas par semaine, de plusieurs dizaines de colis secs distribués en interne, et près de 250 tickets-services de la Fondation Abbé Pierre. Chaque semaine, les devoirs étaient imprimés et distribués, en lien avec les enseignants UPE2A des écoles. Des produits pour bébés (nourriture, couches…) ont été également distribués grâce aux dons de l'association Pharmaciens solidaires.

En terme d'accompagnement administratif, les situations de blocages déjà connues par les familles auparavant se sont accentuées, notamment à Pôle emploi et à la Caf. La fermeture des guichets a agravé la problématique, devant l'impossibilité de débloquer des situations en présentiel. En outre, l'équipe a continué les démarches liées au logement, à la santé et à l'accès aux soins.

En parallèle de l'accompagnement social effectué auprès des familles au sein des bureaux et à distance, un travail d'appui aux associations présentes sur le principal bidonville de Stains, où vivait la majorité des familles avant leur entrée en hébergement, a permis de stabiliser les habitants dans des meilleurs conditions : appui à et lien avec Médecins du Monde (consultations suspicion Covid-19, renouvellement d'ordonnances…) ; travail avec la ville de Stains, Plaine Commune et l'ONG Solidarités – International pour la mise en place d'un accès à l'eau à l'entrée du bidonville ; lien avec Amelior et Alteralia dans le cadre de leur distribution alimentaire sur le bidonville… Lors du déconfinement, dans la continuité de ces actions, l'association a distribué des tickets-services aux habitants du bidonville, avec Askola (ex-Aset 93) et Action Contre la Faim.

Ouverture de l'hébergement de stabilisation en collectif

CHUS Mesnil au 31 décembre : 103 résidents, dont 58 majeurs et 45 mineurs (38 en âge scolaire, 34 scolarisés et 4 en cours de scolarisation).

Le deuxième semestre de 2020 a vu l'ouverture du volet hébergement du dispositif, à l'aube du déconfinement. Auparavant, 13 familles étaient rentrées directement du bidonville au logement. L'ouverture de la structure a donc permis que 29 familles bénéficient d'une mise à l'abri. A leur arrivée, les familles ont pris connaissance du règlement de fonctionnement du centre, avec pour objectif de le faire évoluer à terme, en associant les résidents à une co-élaboration, avant de signer un état des lieux, comme dans un logement autonome.

TYPE **D'HABITAT**

41 familles accompagnées

162 personnes, dont 91 adultes et 71 enfants

• 7 arrêts d'accompagnement de familles car autonomes (sorties positives)
• 13 débuts d'accompagnement de familles (8 évaluées par Adoma en 2017, 4 orientées par Acina et 1 orientée par Alteralia)

28	8	2	1	1	1
CHUS	Logement social	Solibail	RHVS	Centre mère-enfant	Bidonville

Nous pouvons déjà observer la réussite des objectifs de stabilisation, avec une mise à l'abri pérenne dans des conditions dignes (accès à l'eau, l'électricité…), avec des habitations adaptées aux compositions familiales variées. Nous constatons néanmoins que la majorité des familles est déjà « apte » à vivre en logement, avec un accompagnement à la marge sur la notion de savoir-habiter.

L'amélioration des conditions de vie passe aussi par l'éloignement de la logique d'urgence connue dans le bidonville, bien que celui où résidait la plupart des familles se trouve à proximité du centre.

Sur cet aspect, nous pensons que les entrées en logement d'abord ont permis plus facilement de casser cette logique, qui impacte encore beaucoup certaines familles et crée des frustrations pour celles qui n'intègreront pas le centre (sollicitations en direct, etc.).

Bien que les contraintes sanitaires aient limité la mise en place de certains temps collectifs, nous observons une appropriation progressive de ces dynamiques entre familles, notamment via les réunions « mieux-habiter» entre les résidents, autour de la vie quotidienne, posant les jalons d'un véritable conseil de la vie sociale (CVS), via la mise en place d'un planning tournant de nettoyage des espaces collectifs entre familles, etc.

Nous remarquons que des solidarités se mettent place entre familles au sein du centre d'hébergement (notamment sur la parentalité), dans la continuité de ce qui existait déjà sur le bidonville, mais également que les avancées individuelles de personne ou de famille dans l'accompagnement (entrée en formation ou en emploi, attribution d'un logement) influencent le collectif et motivent les autres ménages, ce que l'hébergement en diffus ou le logement ne permettrait pas directement.

D'un autre côté, quand des problématiques graves apparaissent (exemple d'une situation de violence conjugale survenue en fin d'année), les décisions prises par l'équipe ne sont pas forcément comprises et le collectif décuple les réactions de réticences (concernant cette situation, un certain nombre d'adultes s'est opposée à la prise en charge de la femme victime, affirmant que cela ne concernait pas l'équipe).

La stabilisation en collectif permet une veille accrue, notamment sur l'assiduité scolaire, mais aussi l'ensemble des démarches administratives, ce qui a certaines conséquences. Les sollicitations sont importantes, en direct et malgré la prise de rendez-vous, et les référentes sociales ne peuvent répondre à toutes les demandes.

La présence sur site permet une compréhension plus fine des besoins socio-éducatifs, notamment liés aux enfants, mais aussi en savoir-habiter pour certaines. Ces besoins renforcés en intervention sociale et familiale montrent les limites du travail possible pour l'équipe socio-éducative, et l'importance des relais extérieurs.

Ces objectifs d'accompagnement global en hébergement nécessitent une charge de travail plus importante, étroitement liée à la composition familiale. En effet, une autre vigilance apprise au cours de ces premiers mois est la nature des compositions des familles hébergées. Nous n'accompagnons pas de personnes seules ; les typologies variées vont du couple âgé aux familles nombreuses sur plusieurs générations (le plus grand ménage compte 14 membres – couple recomposé avec enfants respectifs, l'aîné des enfants en couple également et venant d'avoir un enfant), en passant par des couples jeunes avec des maternités précoces, où l'employabilité et l'accès aux ressources sont complexes. La variété des situations et le travail

supplémentaire d'accompagnement lié (deux référentes pour la famille citée en exemple) ont poussé à repenser les références de ménages, plus en fonction du nombre de membres effectif que du nombre de familles attribué.

Sur un autre registre, les besoins techniques et de maintenance sont importants pour un site de cette envergure, nécessitant une réponse adaptée pour pallier aux problèmes rencontrés (électricité, plomberie…) et une charge de travail importante pour une partie de l'équipe.

Une des limites apparues très vite est l'absence d'un réel espace de jeu pour les enfants, qui se retrouvent à utiliser des espaces pouvant gêner le fonctionnement du centre et le travail de l'équipe.

Orientation vers le dispositif

L'orientation vers le dispositif Mesnil est effectuée en dehors du fonctionnement du service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et est réalisée grâce à des préconisations de familles évaluées par le programme MIA de l'association Acina, aussi opératrice d'État sur la résorption des bidonvilles depuis 2018. Auparavant, et à partir de 2017, l'association Adoma a évalué socialement les familles présentes en bidonville à Stains, en vue d'une proposition d'intégration au dispositif.

Cette orientation se traduit par une présentation du dispositif aux familles, stanoises comme venant d'autres villes des différents départements. Les membres adultes de la famille en accord signent un contrat de séjour, dit d'engagements, si le fonctionnement du Mesnil correspond à leurs attentes, sur le principe du volontariat et de la libre-adhésion.

Au cours de l'année 2020, l'association a commencé à accompagner 4 familles orientées par Acina fin 2019. Deux des quatre familles ont quitté le dispositif, la temporalité de leurs projets de vie et certains des engagements au sein du dispositif ne leur convenant pas.

En dehors d'Acina, une famille accompagnée par Alteralia, autre opérateur de la résorption des bidonvilles, s'est vue orientée vers le Mesnil et a intégré le centre d'hébergement en octobre.

Au 31 décembre, sur les 104 familles évaluées par Adoma en 2017, 43 familles ont été accompagnées, une vingtaine est en attente, une dizaine est injoignable et une vingtaine n'intègrera pas le Mesnil (dispositif non-adapté, refus, problèmes rencontrés…).

Malgré de bons résultats dans l'accompagnement, l'objectif de 60 ménages accompagnés en file active fixé depuis la phase de montage du dispositif n'a pas été atteint cette année à cause de plusieurs facteurs. En effet, le confinement a d'une part arrêté les orientations, mais les multiples départs et arrivés depuis la naissance du service, d'autre part, empêchent de pérenniser une équipe pluridisciplinaire, à l'image des problèmes rencontrés par l'ensemble des associations et structures de l'action sociale.

Logement

À l'entrée des familles dans le dispositif, nous les accompagnons à faire le dépôt de leur demande de logement social. Notre expérience en la matière nous a prouvé son importance comme étant un enjeu majeur, pour ne pas faire perdre de temps à la famille accompagnée, ayant vécu une précarité d'habitat pendant des années, tout en respectant sa temporalité.

L'entrée de 13 familles en logement social, directement du bidonville, avant l'ouverture du centre d'hébergement, pousse à questionner le sens de l'hébergement de stabilisation et la « capacité » à vivre en logement, ainsi que le savoir-habiter, notamment à la lumière des grandes orientations sur le logement d'abord. Nous faisons le constat qu'un certain nombre de familles est en capacité d'intégrer directement un logement, mais cela nécessite un accompagnement renforcé lors de visites à domicile (problèmes surmontables mais vigilance quant à l'appropriations des espaces du logement, la gestion de budget, l'utilisation des différents compteurs d'eau et d'électricité, aux repères dans le nouveau quartier…), quand d'autres voient leurs conditions de vie plus adaptées en hébergement collectif, pour travailler avec elles l'intervention sociale et familiale au plus proche de leurs problématiques. Pour autant, ces dernières paraissent pour l'heure minoritaires par rapport à la majorité qui n'a pas besoin de « ré-apprendre » le savoir-habiter, comme on peut le trouver avec d'autres publics de grands précaires ayant vécu des situations de rue de longue durée par exemple.

En ce qui concerne l'intermédiation locative, un certain nombre de logement en Solibail a été attribué à la fin du confinement. Si la crise sanitaire a fait connaître des retards dans les attributions, le service n'en a pas été impacté.

De nouvelles familles ont à nouveau été positionnées en Solibail cette année, mais certaines appréhendent l'idée d'intégrer un nouvel habitat provisoire dans l'attente d'une attribution pérenne de logement social,

les renvoyant à une nouvelle précarité d'habitat. L'accompagnement s'adaptant à la temporalité de la personne, les référentes sociales ne pressent pas les familles, mais dès lors se pose la question du sens de l'accompagnement, quand les familles se sont engagées à répondre positivement aux solutions de logement, même intermédiaires. Dans l'attente, les familles sont maintenues dans leurs droits et d'autres sont travaillés. La question se pose alors de leur place au sein de l'hébergement, quand d'autres familles en précarité en bidonville sont dans l'attente.

Nous pensons qu'il convient d'adapter le dispositif en fonction des parcours de vie et de la temporalité des familles, dans la limite de ce que la réalité de nos moyens permet.

Nous avons également rencontré la problématique du retour en bidonville d'une famille ayant eu une attribution de logement social, passée provisoirement par le centre d'hébergement. Des problèmes de voisinage et la difficulté à se retrouver autonome dans un logement, éloignée des repères familiaux proches, ont poussé la famille à vouloir retourner en bidonville, ce qui a questionné nos pratiques et la perception de la temporalité de la famille.

Bailleurs logement social : Seine-Saint-Denis Habitat, I3F – Action Logement, Plaine Commune Habitat, Osica – CDC Habitat, Pantin Habitat, OPH Communautaire Plaine Commune, Domaxis – Action Logement

Gestionnaires Solibail : Cités du Secours Catholique, Aurore, Groupe SOS, Interlogement 93 Habitat

Emploi et formation

Depuis le lancement du Mesnil, le volet emploi et formation de l'accompagnement du service est assuré à part entière par un conseiller en insertion professionnelle. L'expérience au sein de l'association, via le chantier d'insertion notamment, a montré que des salariés dédiés à l'accompagnement professionnel sont une nécessité, notamment pour la stabilisation des ressources en vue de l'attribution d'un logement. Cet accompagnement vise à l'emploi d'au moins un membre adulte de la famille.

Avec la crise sanitaire, durant le confinement, 8 personnes ont perdu leur emploi, dont 7 se sont retrouvées au chômage.

Malgré ces pertes d'emploi, les adultes en contrats en IAE ou pérennes ont pu travailler dans des secteurs d'activité variés : restauration, nettoyage et entretien, jardinage et maraîchage, livraison et logistique, bâtiment, réparation de vélos, coiffure…

Un certain nombre d'adultes et de jeunes de plus de 16 ans a commencé à partir de la fin de l'année des formations linguistiques indemnisées, notamment dans le cadre du parcours d'entrée dans l'emploi (PEE), mais aussi un au sein d'une POEC ouvrier du bâtiment.

La préparation opérationnelle à l'emploi - collective (POEC) pour les habitants des bidonvilles (formation en français-langue-étrangère à visée professionnelle et une découverte d'un métier en entreprise via un stage), existant depuis 2016 et sur laquelle l'association s'est positionnée de fin 2017 à 2019, n'a pas été renouvelée en 2020. Pendant deux ans, elle a permis à 32 personnes d'entrer dans un parcours d'insertion par la formation, et a débouché pour beaucoup sur des contrats au sein de SIAE.

L'équipe est confrontée à la problématique du travail dissimulé des adultes accompagnés, ayant toujours connu des freins à l'emploi déclaré mais s'étant engagés dans un dispositif passerelle vers le logement autonome nécessitant des ressources déclarées. Cela est également un frein à l'ouvertures des droits à l'Assurance maladie et à la Caf. Dans cette optique, un travail de sensibilisation de fond à ces enjeux a

© Nicolas Waltefaugle

ACCOMPAGNEMENT

	En 2020	Au 31 décembre 2020 (file active)	Depuis 2017
Logement			
Attributions de logement social	6	6 + 1 proposition en cours	16 (dont 1 ménage logé temporairement par ville de Stains) + 1 proposition en cours
Solibail	2	2	5 (dont 2 soties en LS)
Demandes de logement social	17		51
Orientations Solibail	3	2	9
Demandes SIAO	8	28	35
Personnes reconnues prioritaires DALO	18	55	64
Personnes reconnues prioritaires DAHO	19	56	65
Scolarité			
Enfants accompagnés	83	69	93
Enfants scolarisés (tous ceux en âge d'être scolarisés le sont)	55 en cours	53 + 5 en cours	73 + 5 en cours
Maternelle (primaire)	16 + 2 en cours	13 + 2 en cours	20 + 2 en cours
Elémentaire (primaire)	28	23	30
Collège (secondaire)	2 en cours	12 + 2 en cours	15 + 2 en cours
Lycée (secondaire)	1	1	1
Université (supérieur)	1	0	1
ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)	2	1	2
Centre de rééducation motrice pour tout-petits	1	1	1
Formation professionnelle	3 + 1 en cours	2 + 1 en cours	4 + 1 en cours

Domiciliation

Adultes domiciliés	En 2020
Mesnil	60
Service des solidarités (CCAS) Stains	2
Ailleurs (autre CCAS ou tiers) + LS ou Solibail	14

ACCOMPAGNEMENT

Emploi et formation

Adultes et jeunes de plus de 16 ans accompagnés		98	
Hommes	Femmes	50	48
Personnes inscrites à Pôle emploi au 31 décembre		69	
Personnes en contrat de salariat	CDI	40	3
	CDD		21
	CDDI		15
	ETTI		1
Personnes en contrat de Service Civique (volontariat)		5	
Auto-entrepreneur		1	
Personnes en activité de vente de biens de récupération au Carré des biffins (Aurore)		3	
Droits ouverts au chômage (ARE)		11	
Jeunes inscrits à la Mission locale (16-25 ans)		9	
Formation indemnisée		9	
Ouverture de comptes bancaires et livrets A		39	

Santé et accès aux soins

Sécurité sociale (droits de base)	126 + 29 en cours
Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) / Complémentaire santé solidaire	127 + 29 en cours
Aide médicale d'État (AME)	31
Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)	6 + 2 en cours

Allocations familiales, impôts et aides financières

Familles avec droits ouverts	32
Familles dont la demande est en cours	13
Familles dont le dossier est bloqué	7
Famille bénéficiant de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	0
Famille bénéficiant de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	2
Impôts - Déclarations effectuées en 2020	37
Aides financières – Demandes effectués en 2020	17

commencé à être mis en place au cours de cette année. Dans ce sens, un premier atelier de définition du projet professionnel a vu le jour au mois de juin.

Les permanences d'actualisation Pôle emploi commencées fin 2019 ont continué avant (3) et après (10, quatre fois par mois à partir de septembre-octobre) le confinement, permettant de travailler l'autonomie des personnes et qu'elles réalisent elles-mêmes leurs actualisations à plus long terme.

Le travail d'inclusion bancaire effectué par les conseillers en insertion professionnelle est également un enjeu majeur de l'insertion des personnes accompagnées. C'est une première démarche dans leur parcours d'insertion, et une avancée aussi importante que l'accès à l'emploi ou à la formation, pour des personnes qui n'ont jamais eu d'existence administrative en France voire dans leur pays d'origine (domiciliation, ouverture de droits, etc.).

Scolarité

Fruit de l'accompagnement à la scolarité mise en place dans les bidonvilles stanois par Les Enfants du Canal, le dispositif Mesnil a toujours insisté sur la scolarisation des enfants accompagnés et leur assiduité. Cela n'a pas empêché les retards d'apprentissage à cause de la crise sanitaire. La scolarité a en effet été beaucoup plus difficile pour les enfants cette année, couplée à la fracture numérique. Pour autant, durant le confinement, les devoirs ont été distribués de façon hebdomadaire à toutes les familles accompagnées en bidonville ou en logement, en lien avec les enseignants UPE2A des écoles. Ce travail minutieux a été précieux pour maintenir le lien avec l'école, pour des familles qui en sont déjà éloignées et qui ont été très sollicitantes sur le sujet auprès de l'équipe sociale.

L'équipe est également confrontée à la problématique du handicap pour certains enfants accompagnés. Au 31 décembre, 3 enfants sont reconnus en situation de handicap et 4 dossiers auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MPDH) sont en cours d'instruction.

Les partenariats mis en place ont à nouveau été pérennisés cette année (service municipal, directions d'écoles, enseignants UPE2A, inspection académique…). Cela a abouti à près d'une vingtaine de réunions avec les équipes éducatives, et ce seulement à partir de la rentrée de septembre 2020.

Après l'entrée en hébergement des familles, l'association Askola (ex-Aset 93) est régulièrement intervenue avec ses camions-école en appui aux enfants en cours de

© Nicolas Waltefaugle

scolarisation à Stains et vivant auparavant dans d'autres villes.

Le projet de documentaire vidéo sur la sensibilisation à l'enjeu scolaire pour les habitants des bidonvilles, initié par la Dihal (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) et le Casnav (Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) a été mis en attente à cause de la crise sanitaire.

Domiciliation

Depuis fin 2018, l'association dispose d'un agrément de domiciliation délivré par la préfecture de Seine-Saint-Denis, permettant de domicilier les familles accompagnées à Stains, pendant un an et demi sur le site des bureaux et à partir du deuxième semestre de 2020 au sein du centre d'hébergement. Au sein d'une même famille, plusieurs domiciliations peuvent être effectives.

Santé et accès aux soins

Malgré les situations administratives globales de blocage rencontrées, nous avons constaté que la CPAM était beaucoup plus organisée et réactive que la Caf, avec des outils mis à disposition des bénéficiaires et de leurs accompagnants.

En fin d'année, l'équipe a mis en place un atelier de sensibilisation à destination des adultes, pour les familiariser avec les démarches d'ouverture de droits en fonction de leur situation au regard du droit au séjour (CMU/CSS, AME…).

Allocations familiales, impôts et aides financières

Les freins administratifs rencontrés par les habitants des bidonvilles ont été récurrents pour notre accompagnement, malgré le travail effectué par l'équipe sociale. La crise sanitaire, la fermeture des guichets et des rendez-vous en présentiel ont aggravé la situation. Cela a empêché de débloquer des droits auparavant ouverts. Il faut ici souligner le travail du Collectif National Droits de l'Homme (CNDH) Romeurope, qui a permis une compréhension et une connaissance des démarches permettant l'amélioration de situations.

L'équipe sociale a effectué 17 demandes d'aides financières auprès de la circonscription départementale de service social, qui a été un appui pour les familles impactées lourdement. Rien que durant le confinement,

9 aides financières ont été demandées.

Animation, activités collectives et accompagnement complémentaire

L'arrivée d'une animatrice socio-éducative a permis de développer les activités réfléchies depuis le montage du projet : la vie en collectif au sein d'un centre de stabilisation à destination des familles, ouverte sur l'environnement de la ville et ses structures, dans le prolongement de l'accès aux droits. Malgré la crise sanitaire, nous avons pu mettre en place un certain nombre d'actions de juin à décembre, complémentaires à l'accompagnement :

• 13 réunions « mieux-habiter » entre résidents et équipe
• « Café des parents » : temps d'échange autour de thématiques liées à la parentalité (scolarité lors du premier temps, violence lors du prochain, avec la volonté d'intervenants extérieurs)
• Permanences de rangement des dossiers administratifs des adultes deux fois par mois
• Permanences d'accès au numérique une fois par semaine et développement d'un partenariat avec Emmaüs Connect, mise à disposition d'ordinateurs par l'association Antanak
• 10 séances de soutien scolaire à destination des adolescents et élaboration d'un projet de podcast
• 2 ateliers jardinage, avec l'association Les Petits Débrouillards
• Accompagnement vers les activités périscolaires, centres de loisirs (dispositif Ecole ouverte, etc.)
• Activités pédagogiques pour les plus petits (jeux, dessin, lecture…)
• 6 sorties extérieures, avec l'appui des volontaires de Romcivic à plusieurs reprises (parc de la Courneuve, base de loisirs, sortie à Paris, séance cinéma à l'espace Paul-Éluard Stains…)
• 4 séances de projections dans la salle d'activités (films, dessins animés…)
• Temps festifs et activités liées (fête de bienvenue aux résidents, concert en lien avec Cultures du Cœur / projet Respiration, fête de Noël…)
• Continuation des séjours scouts pour les enfants, suite au partenariat développé depuis 2017 par Romcivic avec les Scouts et Guides de France

Vie du service

L'année 2020 a permis de mettre en place et de pérenniser des activités en interne, en dépit de la crise sanitaire :

• Avant le confinement, continuation de l'activité de la bénévole en appui aux salariés dans le cadre de l'accompagnement, notamment pour l'actualisation à Pôle emploi et lors de rendez-vous extérieurs ;
• Durant le confinement, réunions régulières du pôle Résorption des bidonvilles, avec Romcivic-scolarisation, pour travailler ensemble les problématiques liées à notre public durant la crise sanitaire ;
• Journée des salariés en janvier ;
• Continuation du travail en commun avec les services d'hébergement de l'association, plus spécifiquement avec le Chap, au vu du cadre d'intervention et des types d'accompagnement similaires (familles) ;
• Participation avec Romcivic-scolarisation au séminaire de la coalition d'associations intervenant en bidonville en Seine-Saint-Denis, avec pour objectif un plaidoyer et des actions partenariales au long cours ;
• Intervention d'un psychologue professionnel deux fois par mois, pour des entretiens individuels avec les résidents adultes, avec projet de temps de paroles collectif entre femmes ;

Temps forts et événements marquants

• Janvier : Réception du centre d'hébergement (chantier) ; rencontre avec la Maison des femmes (Saint-Denis) ; séminaire inter-associatif avec les acteurs de la résorption des bidonvilles en Seine-Saint-Denis ; journée des salariés ; rencontre Dihal-Casnav sur la scolarité
• Février : Inauguration du centre d'hébergement
• Mars : Visite du centre par des étudiants belges en travail social
• Avril : Arrivée d'un nouveau conseiller en insertion professionnelle
• Mai : Arrivée d'une nouvelle intervenante sociale et d'une nouvelle conseillère en insertion professionnelle ; reprise des travaux d'aménagement extérieur
• Juin : Arrivée d'une animatrice socio-éducative ; entrée des familles en hébergement
• Juillet : Comité de pilotage ; obtention de la mention spéciale « procédure innovante » du Prix régional de la construction bois Île-de-France 2020 pour le centre d'hébergement du Mesnil
• Août : Fête de bienvenue pour les résidents du centre d'hébergement
• Septembre : Deuxième participation au forum des associations de Stains ; visite du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Seine-Saint-Denis
• Décembre : fête de Noël avec les résidents ; participation au projet européen PASI porté par Acina

Médiatisation du dispositif à plusieurs reprises : journal Les Echos, journal municipal Stains Actu, reportage France Télévisions…

Chantier

En février, l'association a inauguré son centre d'hébergement, après dix mois de construction du bâti et du volet hébergement du centre, et l'ouverture des bureaux fin 2018. Avec l'arrivée de la crise sanitaire, les travaux paysagers et d'aménagement extérieur des espaces collectifs ont été à l'arrêt. Ceux-ci ont repris en mai, permettant la mise à l'abri de trente familles entre juin et juillet.

5. PERSPECTIVES

L'année 2021 permettra un premier bilan annuel de la stabilisation des familles accompagnées au sein du centre d'hébergement d'urgence, mais également de nouvelles orientations de ménages vivant majoritairement en dehors de Stains, à l'échelle du département, comme cela l'a été jusqu'à présent à un niveau moindre. Cela permettra d'augmenter progressivement la file active de l'accompagnement social.

6. PARTENARIATS

Partenariats développés au cours de l'année :

Acteurs de la résorption des bidonvilles : Alteralia
Emploi et formation : Lemonaid, Pro Emploi, SFMAD
Animation et accompagnement complémentaire : Cultures du Cœur, Les Petits Débrouillards, Emmaüs Connect, Antanak

Partenariats développés les années précédentes et pérennisés au cours de l'année :

Service des solidarités (centre communal d'action sociale) de la Ville de Stains ; Circonscription de service social départemental de la Seine-Saint-Denis
Logement : service Solibail d'Interlogement 93
Emploi : Pôle Emploi ; Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Plaine Commune ; Maison de l'Emploi ; Initiatives Solidaires ; Régie de quartier de Stains ; Régie de quartier de Saint-Denis ; Taf et Maffé ; Office relais repas chauds ; Une Chance Avec Drancy (UCAD) ; Jardins du Coeur (ACI Les Restaurants du Coeur) ; Halage ; La Main fine
Santé : Centres de Protection maternelle et infantile (PMI) et Centre municipal de santé (CMS) de la ville de Stains ; service partenariats de la Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis
Scolarité : Services Éducation et Jeunesse ; Espace Angela Davis ; Inspection académique ; directeurs d'établissements scolaires ; enseignants UPE2A
Autre : Banque solidaire de l'équipement (Emmaüs Défi) de Seine-Saint-Denis (aménagement mobilier en logement social) ; La Maison des femmes (Saint-Denis) (violences sexistes et sexuelles) ; Scouts et Guides de France
Acteurs de la résorption des bidonvilles : Acina, Askola (ex-Aset 93), Médecins du Monde, Secours Catholique, Hors La Rue

Gouvernance et financements

Le suivi du projet est assuré par des comités de pilotage (État via les préfectures d'Île-de-France et de Seine-Saint-Denis, ville de Stains, intercommunalité Plaine Commune…). Du fait de la crise sanitaire, un seul comité de pilotage a eu lieu en 2020, en juillet.

Le financement public du dispositif par l'État est issu des crédits de l'enveloppe nationale de la Dihal (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) allouée à la résorption des bidonvilles, via la Drihl (Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement) qui a la gestion des budgets opérationnels de programme qui y sont liés (BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » et 135 « Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat »), eux-mêmes pilotés par le Ministère de la Cohésion des territoires.

Le financement du Fonds social européen pour la période 2020-2021 sera attribué à l'issue d'un passage en comité régional de programmation courant 2021, piloté par le Conseil régional d'Île-de-France. L'intercommunalité Plaine Commune a depuis 2017 accompagné l'association dans l'élaboration de la demande du FSE.

Le coût global de l'investissement du dispositif (travaux de l'hébergement et des bureaux) est de 3 400 000 €. La subvention du Conseil régional d'Île-de-France de 2018 pour l'investissement en électroménager et mobilier, à hauteur de 190 000 €, a permis l'aménagement du centre d'hébergement et des bureaux.

Le dispositif est basé sur des conventions pluri-annuelles : une de financement du dispositif entre l'État et l'association ; une de cinq ans pour la mise en œuvre du dispositif entre l'État, la ville et l'association ; une de mise à disposition du terrain, au départ de cinq ans, élargie à dix ans en juillet 2019.

PARTENAIRES

l'Europe s'engage en Ile-de-France avec le FSE

UNION EUROPEENNE

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020

dihal

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

SERVICE CIVIQUE

DRIHL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direccte ILE-DE-FRANCE

Région ÎledeFrance

plaine commune

VILLE DE STAINS

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Île de France

Agir pour le développement humain FONDATION PIERRE BELLON

Aide et Action L'Education change le monde

FONDATION Abbé Pierre Être humain

Immobilière 3F

VILLE DE PARIS

emmaus habitat mieux accueillir, bien intégrer

Fles de Paris SE FORMER POUR S'INSÉRER

France Habitation Groupe ActionLogement

unifaf

Paris Habitat vivre ensemble la ville

ActionLogement

Coopération et Famille Groupe Logement Français

CEMÉA PAYS DE LA LOIRE

élogie - SIEMP

ICF HABITAT LA SABLIÈRE

SNCF IMMOBILIER

Banques Alimentaires

Solidarités Nouvelles pour le Logement

ASSOCIATION LES ENFANTS DU CANAL
5 rue Vésale
75 005 Paris
Tél. 01 43 21 72 42
www.lesenfantsducanal.fr
contact@lesenfantsducanal.fr

@Enfantscanal